

# Bulletin d'Information sur le Marché du travail

N° 03 – 1<sup>er</sup> Semestre 2013

*Edition : Décembre 2014*

## Table des matières

Table des matières .....	1
Liste des tableaux .....	3
Liste des graphiques .....	4
Sigles et Abréviations.....	6
AVANT-PROPOS .....	8
Méthodologie .....	9
CHAPITRE I : Demandes et offres d'emploi .....	10
I-1 Demandes d'emploi enregistrées.....	11
I-2 Offres d'emploi enregistrées et placements effectués .....	14
CHAPITRE II : Politiques actives du marché du travail .....	17
II-1 PROVONAT .....	18
II-2. ANPGF.....	23
CHAPITRE III : Marché du travail et formation .....	27
III-1. Enseignement technique et formation professionnelle .....	28
III-2. Renforcement de capacités.....	32
CHAPITRE IV : Sécurité sociale et dialogue social.....	33
IV-1 Assurance maladie des travailleurs et retraités .....	34
IV-2 Inspection du travail .....	36
IV-3 Négociations syndicales et grèves observées.....	38
IV-4 Affiliations au Conseil national du patronat .....	39
IV-5 Fonction publique .....	40
CHAPITRE V : Indicateurs socio-économiques.....	42
V-1 Prix moyens des produits de première nécessité.....	43
V-2 Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) .....	44
V-3 Taux d'inflation mensuel .....	45
V-4 Projets agricoles .....	45
V-5 Création d'entreprises .....	46
ANNEXES .....	49

## Liste des tableaux

<b>Tableau 1</b> : Répartition des placements effectués à l'ANPE selon le niveau d'instruction et par sexe des DE au cours du premier semestre 2013.....	16
<b>Tableau 2</b> : Répartition des placements effectués à l'ANPE selon le type de contrat et par sexe des DE au cours du premier semestre 2013 .....	16
<b>Tableau 3</b> : Postulants au volontariat enregistrés de janvier à juin 2013 selon le groupe d'âge et le sexe.....	19
<b>Tableau 4</b> : Répartition des volontaires nationaux placés au premier semestre 2013 selon le sexe et la région d'affectation .....	21
<b>Tableau 5</b> : Répartition du nombre d'accident de travail de volontaires placés au cours du premier semestre 2013.....	22
<b>Tableau 6</b> : Taux de réussite aux différents examens du METFPI par région en 2013.....	31
<b>Tableau 7</b> : Répartition des retraités inscrits à l'INAM selon la tranche d'âge et par sexe à la date du 30 juin 2013.....	35
<b>Tableau 8</b> : Répartition des conflits employeurs/employés traités par région entre janvier et juin 2013 .....	36
<b>Tableau 9</b> : Répartition des contrats de nationaux visés par la durée du contrat et par région de janvier à juin 2013 .....	37
<b>Tableau 10</b> : Répartition des licenciements enregistrés de janvier à juin 2013 selon la Catégorie socio-professionnelle (CSP) et par sexe.....	37
<b>Tableau 11</b> : Répartition des licenciements enregistrés de janvier à juin 2013 selon le motif et par sexe .....	38
<b>Tableau 12</b> : Répartition des négociations syndicales entre employeurs et travailleurs par branche d'activité.....	38
<b>Tableau 13</b> : Répartition des grèves observées selon la branche d'activité et la durée.....	39
<b>Tableau 14</b> : Répartition du personnel de la fonction publique selon la catégorie et le sexe à la date du 30 juin 2013.....	41
<b>Tableau 15</b> : Répartition des nouveaux agents recrutés dans la fonction publique de janvier à juin 2013 selon la catégorie, par statut et par sexe .....	41
<b>Tableau 16</b> : Répartition des entreprises selon la tranche d'âge et par sexe du promoteur.....	47
<b>Tableau 17</b> : Répartition des DE enregistrés à l'ANPE selon le diplôme le plus élevé obtenu .....	50
<b>Tableau 18</b> : Effectif des élèves présentés à l'examen final du baccalauréat premier parti (BAC I) au cours de l'année scolaire 2012/2013 par région et par sexe .....	51
<b>Tableau 19</b> : Effectif des élèves présentés à l'examen final du baccalauréat second parti (BAC II) au cours de l'année scolaire 2012/2013 par région et par sexe .....	51
<b>Tableau 20</b> : Effectif des élèves ayant passé et réussi l'examen final du baccalauréat première partie (BAC I) au cours de l'année scolaire 2012/2013 par région et par sexe.....	51
<b>Tableau 21</b> : Effectif des élèves ayant passé et réussi l'examen final du baccalauréat deuxième partie (BAC II) au cours de l'année scolaire 2012/2013 par région et par sexe .....	52
<b>Tableau 22</b> : Effectif des élèves présentés aux autres examens finaux au cours de l'année scolaire 2012/2013 par région .....	52
<b>Tableau 23</b> : Répartition des jeunes formés selon le niveau d'instruction et le sexe .....	52

## Liste des graphiques

Graphique 1: Répartition des demandes d'emploi enregistrées à l'ANPE et dans les bureaux privés de placement selon le sexe du demandeur.....	11
Graphique 2: Répartition des demandeurs d'emploi enregistrés selon l'âge et le service de placement .....	12
Graphique 3: Répartition des demandeurs d'emploi enregistrés par les bureaux privés de placement selon le niveau d'instruction.....	12
Graphique 4: Répartition des demandeurs d'emploi enregistrés selon l'expérience professionnelle .....	13
Graphique 5: Répartition des demandeurs d'emploi enregistrés selon leur situation.....	13
Graphique 6: Répartition des offres enregistrées dans les services publics et privés de placement selon le niveau d'instruction exigé .....	14
Graphique 7: Répartition des offres enregistrées dans les services publics et privés de placement selon la qualification du poste demandé .....	15
Graphique 8 : Répartition des candidatures enregistrées au PROVONAT par sexe et par région au premier semestre 2013 .....	18
Graphique 9 : Répartition des candidatures au programme de volontariat selon le diplôme et le sexe.....	19
Graphique 10 : Demandes et offres de volontariat au premier semestre 2013.....	20
Graphique 11 : Répartition des offres de poste de volontaire selon le diplôme exigé.....	20
Graphique 12 : Répartition des volontaires nationaux selon la région d'affectation.....	21
Graphique 13 : Répartition des ruptures de contrats de volontariat selon leurs causes .....	22
Graphique 14 : Répartition de projets enregistrés par l'ANPGF selon la branche d'activités .	23
Graphique 15 : Répartition des projets enregistrés par l'ANPGF selon le niveau d'instruction....	23
Graphique 16 : Répartition des inscrits au FAIEJ selon le sexe .....	24
Graphique 17 : Répartition des jeunes formés par le FAIEJ selon le sexe .....	25
Graphique 18 : Répartition des jeunes formés par le FAIEJ selon le diplôme et le sexe .....	25
Graphique 19 : Répartition des projets enregistrés au FAIEJ selon la branche d'activités .....	26
Graphique 20 : Proportion des effectifs présentés au BAC I par série de l'ETFP .....	28
Graphique 21 : Taux de réussite aux examens du BAC I par série dans l'ETFP.....	29
Graphique 22 : Proportion des élèves présentés aux examens du BACII dans l'ETFP par série .	29
Graphique 23 : Taux de réussite aux examens du BAC II dans l'ETFP par série .....	30
Graphique 24 : Répartition des effectifs d'élèves présentés et admis selon les différents examens professionnels au cours de l'année 2012/2013.....	31
Graphique 25 : Répartition des promoteurs formés par l'ANPGF selon la branche d'activités de leur entreprise .....	32
Graphique 26 : Répartition des fonctionnaires inscrits à l'INAM par région à la date du 30 juin 2013.....	34
Graphique 27 : Répartition de l'effectif des bénéficiaires de l'INAM de janvier à juin 2013.	36

Graphique 28 : Répartition des entreprises des organisations patronales selon le sexe du chef de l'entreprise.....	40
Graphique 29 : Répartition des entreprises des organisations patronales selon la branche d'activité.....	40
Graphique 30 : Evolution des prix moyens des produits de première nécessité de janvier à juin 2013.....	44
Graphique 31 : Evolution de l'IHPC de janvier à juin 2013.....	44
Graphique 32 : Evolution du taux d'inflation mensuel de janvier à juin 2013.....	45
Graphique 33 : Répartition des entreprises créées et enregistrées au CFE selon la région d'implantation.....	46
Graphique 34 : Répartition des entreprises enregistrées au CFE selon la nationalité des promoteurs.....	47
Graphique 35 : Répartition des entreprises enregistrées selon le secteur d'activité.....	48
Graphique 36 : Répartition des entreprises enregistrées selon la forme juridique.....	48

## Sigles et Abréviations

AIDE :	Appui à l'insertion et au développement de l'embauche
ANPE :	Agence nationale pour l'emploi
ANPGF:	Agence nationale de promotion et de garantie de financement des PME/PMI
BAC :	Baccalauréat
BIMT :	Bulletin d'information sur le marché du travail
BT :	Brevet de technicien
BTS :	Brevet de technicien supérieur
CAP :	Certificat d'apprentissage professionnel
CEDEAO :	Communauté économique des états de l'Afrique de l'ouest
CFA :	Communauté financière africaine
CFE :	Centre de formalité des entreprises
CIC:	Centre de l'informatique et de calcul
CNP	Conseil national du Patronat
CNSS:	Caisse nationale de sécurité sociale
CREE :	Créer son entreprise
DACE:	Département d'appui à la création d'emploi
DE :	Demandeur d'emploi
DEA :	Diplôme d'étude approfondie
DESS :	Diplôme d'études supérieures spécialisées
DGSCN :	Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale
DGT :	Direction générale du travail
DOE :	Département de l'observatoire de l'emploi
DUT :	Diplôme universitaire de technologie
ESSD:	Ecole supérieure de secrétariat de direction
ETFP:	Enseignement technique et de la formation professionnelle
FASEG:	Faculté des sciences économiques et de gestion
FDS:	Faculté des sciences
FLESH:	Faculté des lettres et des sciences humaines
FMMP:	Faculté mixte de médecine et de pharmacie
FNAFPP:	Fonds national d'apprentissage, de la formation professionnelle et de perfectionnement
GIE :	Groupement d'intérêt économique
IHPC :	Indice harmonisé des prix à la consommation
INAM :	Institut national d'assurance maladie
IPC :	Indice des prix à la consommation
ISICA:	Institut des sciences de l'information, de la communication et des arts
MAEP :	Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
MEPSA :	Ministère des enseignements primaire, secondaire et de l'alphabétisation
METFPI:	Ministère de l'enseignement technique, de la formation professionnelle et de l'industrie
MTESS :	Ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale
PADAT :	Projet d'appui au développement agricole au Togo
PARTAM :	Projet d'aménagement et de réhabilitation des terres agricoles de Mission Tové
PASA :	Projet d'appui au secteur agricole
PBVM :	Projet d'aménagement de la basse vallée du fleuve mono

PDRI :	Projet de développement rural intégré
PPAAD :	Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest – Projet TOGO
PROVONAT :	Programme de volontariat national du Togo
PRT:	Projet de développement des plantes à racines et tubercules
SA :	Société anonyme
SARL U :	Société à responsabilité limitée unipersonnelle
SARL :	Société à responsabilité limitée
SAU :	Société anonyme unipersonnelle
SCI :	Société civile immobilière
TRIE :	Trouver son idée d'entreprise
UEMOA :	Union économique et monétaire ouest africaine
UL:	Université de Lomé
ZAAP :	Zone d'aménagement agricole planifiée

## AVANT-PROPOS

Le Bulletin d'information sur le marché du travail (BIMT) est élaboré par le Département de l'observatoire de l'emploi (DOE) de l'Agence nationale pour l'Emploi (ANPE) à partir des informations provenant des structures productrices des données du Marché du Travail (MT). Le BIMT contient des statistiques et informations essentielles qui concourent à la connaissance du marché du travail au Togo. Ce troisième numéro compile les informations du premier semestre de l'année 2013.

Les informations publiées proviennent des activités des principales institutions qui interviennent sur le marché du travail togolais. Ces institutions sont: l'ANPE, les agences privées de placement, l'Agence nationale de promotion et de garantie des financements des petites et moyennes entreprises/industries (ANPGF), le programme de Promotion du volontariat national au Togo (PROVONAT), le Fond national d'apprentissage, de formation professionnelle et de perfectionnement (FNAFPP), l'Inspection du travail, les centrales syndicales, les organisations patronales, la Direction générale de la statistique et de la comptabilité nationale (DGSCN) et le Centre de formalité des entreprises (CFE).

L'ANPE invite les utilisateurs à s'appropriier les informations contenues dans ce bulletin pour rendre plus fécondes les réflexions en vue des décisions à prendre pour une promotion efficace de l'emploi dans notre pays.

L'ANPE remercie toutes les bonnes volontés qui ont généreusement œuvré de près ou de loin, pour l'amélioration du travail effectué en vue de la publication de ce troisième numéro du BIMT.

*Le Directeur général*



## Méthodologie

L'élaboration de ce Bulletin d'Informations sur le Marché du Travail (BIMT) qui couvre le premier semestre 2013 a comporté les étapes suivantes :

- ✓ définition des indicateurs à renseigner ;
- ✓ élaboration des outils et collecte de données ;
- ✓ traitement, analyse et rédaction du bulletin.

### **1- Définition des indicateurs à renseigner et les structures productrices des données**

Les indicateurs renseignés sont ceux contenus dans l'Etude diagnostique du système d'informations sur le MT validé en septembre 2012. Les structures productrices des différentes données qui entrent dans le calcul de ces indicateurs ont été identifiées depuis le premier numéro du BIMT.

### **2- Elaboration des outils et collecte de données**

Les fiches de collecte des informations pour le BIMT ont été actualisées et envoyées à toutes les structures identifiées et retenues.

La collecte de données a été couplée avec celle du deuxième numéro du BIMT. Elle a duré (5) mois contre un mois initialement prévu du fait de la réticence des structures à fournir les informations requises. Certaines structures ont même refusé totalement de renseigner les fiches de collecte qui leur ont été envoyées.

Le dépouillement des données collectées s'est fait à partir des maquettes élaborées sous Excel.

### **3- Traitement, analyse et rédaction du bulletin**

Les bases de données constituées ont été ensuite mises sous le format SPSS ou conservées sous Excel pour leur exploitation. La vérification et la correction des incohérences et omissions ont été faites.

L'analyse et la rédaction du rapport ont été faites par l'Observatoire de l'emploi avec la contribution d'autres départements de l'ANPE sous la supervision du Directeur Général.

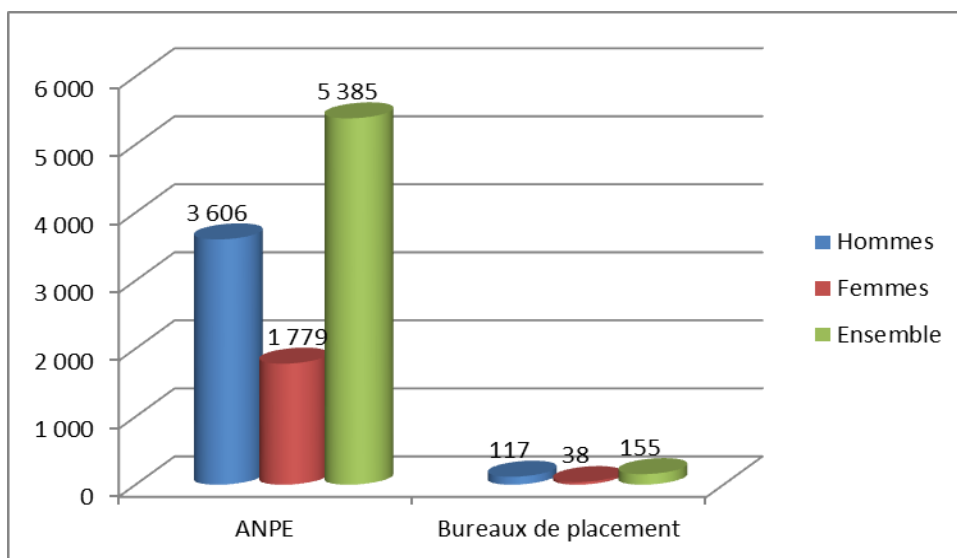
# **CHAPITRE I : Demandes et offres d'emploi**

Le présent chapitre porte sur les informations relatives aux demandes et aux offres d'emploi enregistrées au cours du premier semestre 2013 par l'Agence nationale pour l'emploi et les bureaux privés de placements. Les bureaux privés de placement qui ont accepté mettre leur information à notre disposition, sont au nombre de deux. Il s'agit des cabinets "Conseils réunis" et "Kapi consult".

### I-1 Demandes d'emploi enregistrées

Les demandes d'emploi enregistrées dans les services publics d'emploi et les bureaux privés de placements au cours du semestre, se chiffrent à 5 540 dont l'essentiel (5 385) provient de l'ANPE. Les demandes d'emploi des femmes enregistrées à l'ANPE s'élèvent à 1 779 tandis qu'elles ne sont que de 38 pour les deux bureaux privés de placement.

**Graphique 1:** Répartition des demandes d'emploi enregistrées à l'ANPE et dans les bureaux privés de placement selon le sexe du demandeur

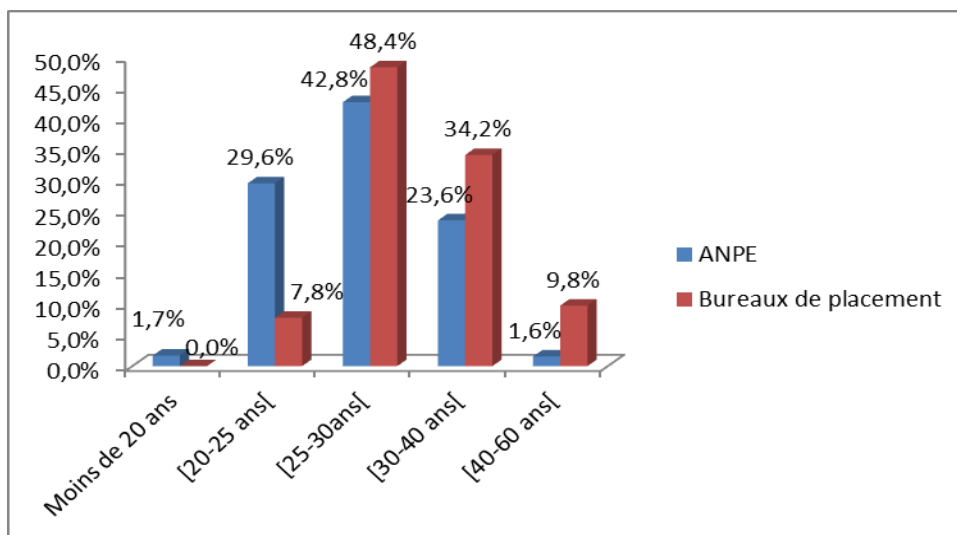


Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE

#### ▪ Âge des Demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi (DE) enregistrés au cours du semestre sont dans la plupart des cas de la tranche d'âge de 25 à 30 ans (42,8% à l'ANPE et 48,4% auprès des bureaux privés de placement). Les DE de la tranche de 20 à 25 ans se positionnent à la deuxième place dans les registres de l'ANPE (29,6%). Par contre dans les registres des bureaux privés de placement, ce sont ceux de la tranche d'âge 30 à 40 ans qui occupent cette position (34,2%).

**Graphique 2:** Répartition des demandeurs d'emploi enregistrés selon l'âge et le service de placement



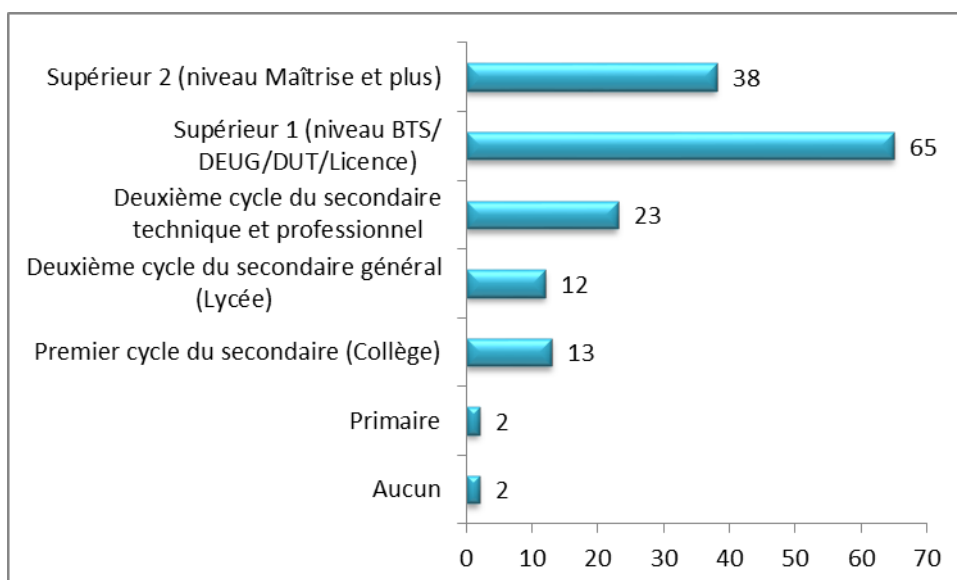
Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE

▪ **Niveau d'instruction des DE**

L'analyse suivant le diplôme le plus élevé obtenu par les DE enregistrés à l'ANPE montre que les titulaires du BAC 2 (21,9%) sont plus représentés, suivis de ceux du BTS (15,2%), de la maîtrise (13,0%) et de la licence (11,7%) (Confère tableau 17 en annexe).

Les demandes d'emploi enregistrées auprès des services privés de placements proviennent en grande partie des demandeurs ayant suivi une formation de l'enseignement supérieur. Près de deux personnes sur trois (103) ont un niveau d'instruction minimum égal au BAC + II.

**Graphique 3:** Répartition des demandeurs d'emploi enregistrés par les bureaux privés de placement selon le niveau d'instruction

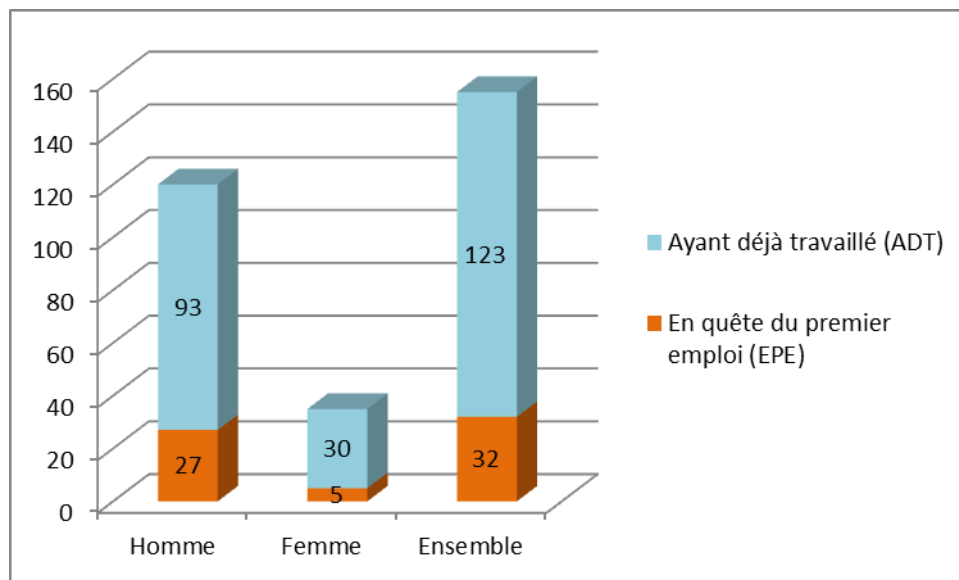


Source : Bureaux privés de placement, calculs DOE

### ▪ **Expérience professionnelle des DE**

Les demandes d'emploi recensées auprès des services privés de placements émanent aussi bien des primo demandeurs que de ceux ayant déjà travaillé. Ces derniers (DE ayant déjà travaillé) constituent la majorité des demandeurs (123 soit 79,4% des DE).

**Graphique 4:** Répartition des demandeurs d'emploi enregistrés selon l'expérience professionnelle

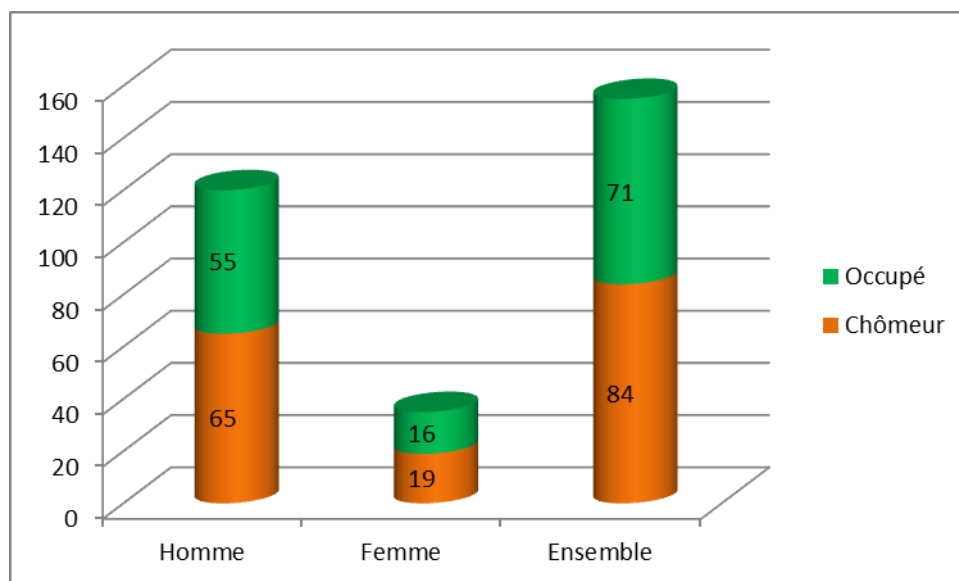


Source : Bureaux privés de placement, calculs DOE

### ▪ **Situation du DE dans l'emploi à l'enregistrement**

La plupart des DE enregistrés au niveau des bureaux privés de placement sont des chômeurs. Il est dénombré 84 DE qui sont des chômeurs contre 71 DE qui sont des personnes occupées. Cette tendance est observée lorsqu'on répartit les DE enregistrés par sexe.

**Graphique 5:** Répartition des demandeurs d'emploi enregistrés selon leur situation



Source : Bureaux privés de placement, calculs DOE

## I-2 Offres d'emploi enregistrées et placements effectués

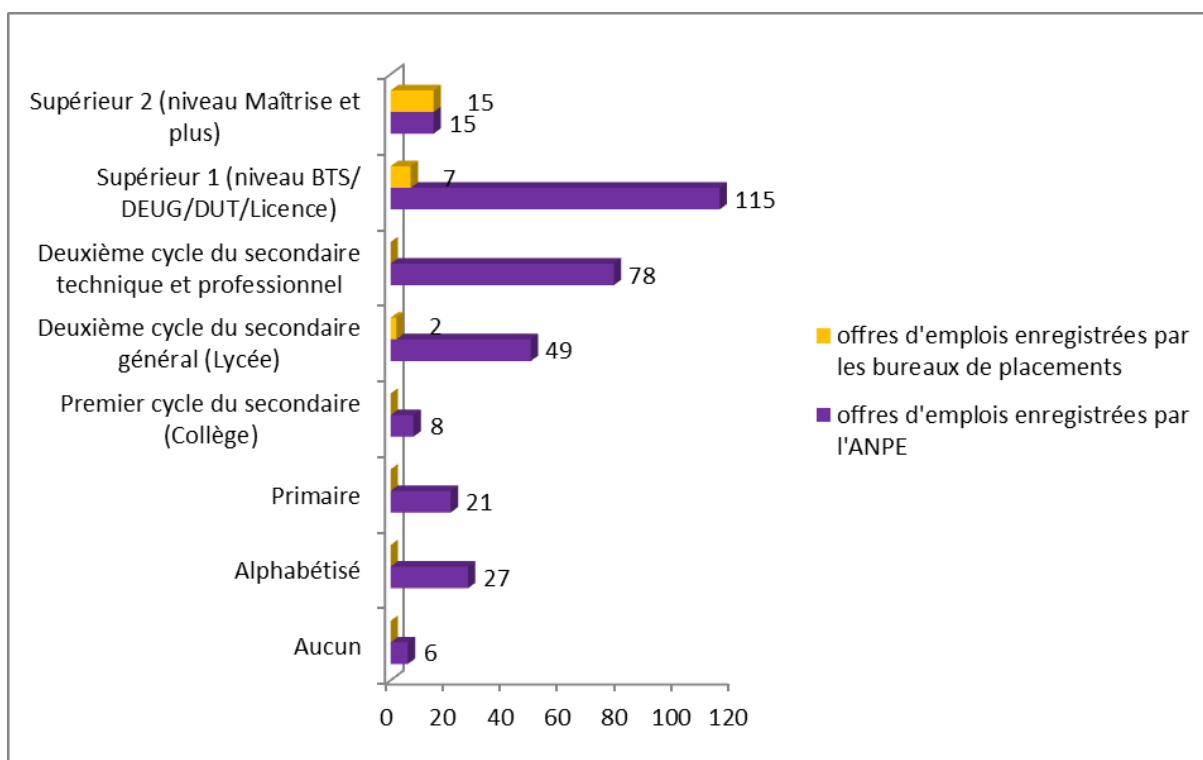
Les offres d'emploi enregistrées au cours du semestre sont au nombre de 348 dans l'ensemble des structures de placement mentionnées. A l'ANPE, elles sont de 324 contre 24 auprès des deux services privés de placements. Les placements ont été uniquement effectués par l'ANPE. Seulement 5 offres n'ont pas été satisfaites. Ces offres sont relatives aux postes de technicien de froid (01), de boucher (03) et d'infographiste (01).

### ▪ L'offre selon le niveau d'instruction exigé

D'après les enregistrements réalisés auprès des services privés de placements, 22 offres (91,7%) ont demandé un niveau d'instruction minimum équivalent à celui du supérieur 1 (niveau BTS/ DEUG/DUT/Licence). Seulement le niveau d'instruction du deuxième cycle du secondaire correspond aux exigences de 2 offres soit 8,3%.

Par contre à l'ANPE, les offres enregistrées, ont porté sur différents niveaux d'instruction. Le premier niveau le plus sollicité est celui du supérieur 1 (niveau BTS/ DEUG/DUT/Licence, 115), le second est celui du deuxième cycle du secondaire technique et professionnel (78) et le deuxième cycle du secondaire général (Lycée, 49) se positionne à la troisième place.

**Graphique 6:** Répartition des offres enregistrées dans les services publics et privés de placement selon le niveau d'instruction exigé



Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE

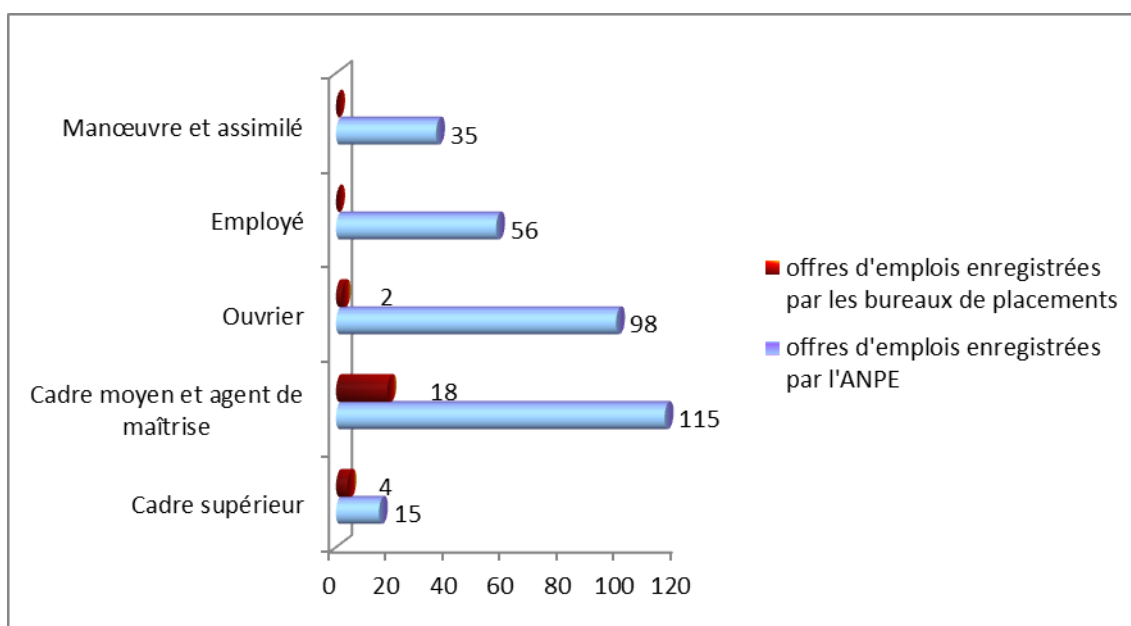
### • L'offre selon la qualification du poste sollicité

Les offres d'emploi enregistrées par les services privés d'emploi, concernent plus le poste de cadre moyen et d'agent de maîtrise. En effet, trois offres sur quatre (18 offres) sont relatives à

ce poste. Les offres qui concernent le poste de cadre supérieur correspondent à 4 offres. Les offres reçues par ces cabinets n'ont pas sollicité les postes d'employé ni ceux des manœuvres et assimilés.

De même, au niveau de l'ANPE, un peu plus du tiers des offres porte sur les postes de cadre moyen et d'agent de maîtrise, soit 115 offres. Les postes d'ouvrier (98 offres) et d'employé (56 offres) viennent respectivement en deuxième et troisième position. Le poste de cadre supérieur ne concerne que 15 offres.

**Graphique 7:** Répartition des offres enregistrées dans les services publics et privés de placement selon la qualification du poste demandé



Source : ANPE, Bureaux privés de placement, calculs DOE

#### ▪ Les placements effectués

Suivant les données collectées, les services privés de placement n'ont réalisé aucun placement. Par contre, l'ANPE a effectué 319 placements qui ont concerné aussi bien les hommes (73,7%) que les femmes (26,3%), de différents niveaux d'instruction et qui sont entérinés sous forme de contrats de travail à durée déterminée ou indéterminée.

Selon le niveau d'instruction, 42,0% des personnes placées ont atteint au moins le niveau d'instruction du supérieur 1 (niveau BTS/ DEUG/DUT/Licence). Près de la moitié des femmes placées (40, soit 47,6%) a un niveau d'instruction du deuxième cycle du secondaire technique et professionnel. Les hommes placés (90, soit 38,3%) ont un niveau d'instruction du supérieur 1 (niveau BTS/ DEUG/DUT/Licence).

**Tableau 1** : Répartition des placements effectués à l'ANPE selon le niveau d'instruction et par sexe des DE au cours du premier semestre 2013

Niveau d'instruction	Placements effectués		Ensemble
	Hommes	Femmes	
Aucun niveau	5	1	6
Alphabétisé	25	2	27
Primaire	21	0	21
Premier cycle du secondaire (Collège)	5	3	8
Deuxième cycle du secondaire général (Lycée)	42	7	49
Deuxième cycle du secondaire technique et professionnel	34	40	74
Supérieur 1 (niveau BTS/ DEUG/DUT/Licence)	90	29	119
Supérieur 2 (niveau Maîtrise et plus)	13	2	15
<b>Total</b>	<b>235</b>	<b>84</b>	<b>319</b>

Source : ANPE, calculs DOE

Les placements effectués ont fait l'objet d'un contrat à durée déterminée dans 278 des cas, soit 87,1% des placements. Ce qui traduit la prédominance de l'emploi temporel dans les placements opérés.

**Tableau 2** : Répartition des placements effectués à l'ANPE selon le type de contrat et par sexe des DE au cours du premier semestre 2013

Durée de l'emploi	Placements effectués		Ensemble
	Hommes	Femmes	
CDD	204	74	278
CDI	31	10	41
<b>Total</b>	<b>235</b>	<b>84</b>	<b>319</b>

Source : ANPE, calculs DOE



## **CHAPITRE II : Politiques actives du marché du travail**

Les données traitées dans ce chapitre proviennent des programmes mis en place par l'Etat togolais afin de lutter contre le chômage des jeunes en leur offrant un minimum d'expériences professionnelles pour faciliter leur intégration socioéconomique. Il s'agit du programme de Promotion du volontariat national au Togo (PROVONAT), du programme d'Appui à l'insertion et au développement de l'embauche (AIDE) et des dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets de l'Agence nationale de promotion, de garantie et de financement des petites et moyennes entreprises et industries (ANPGF) et du Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ).

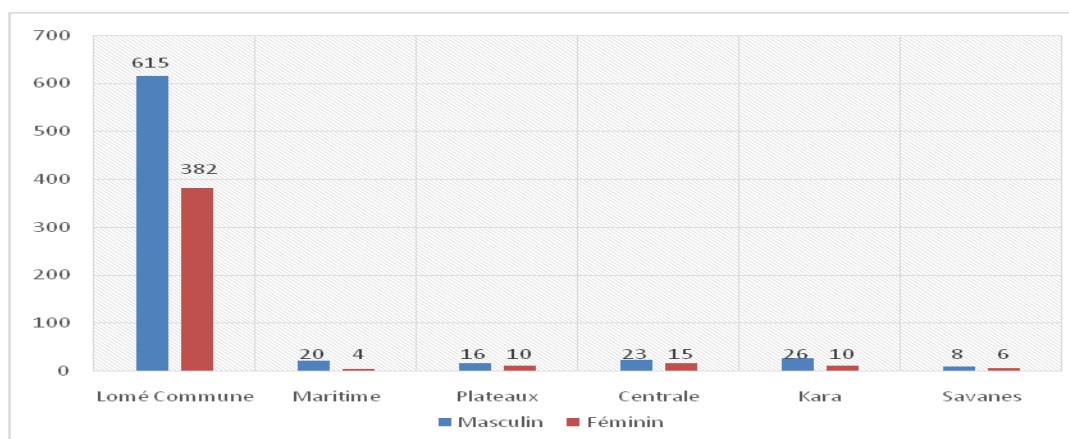
## II-1 PROVONAT

### ▪ Candidatures enregistrées

Au cours du premier semestre 2013, le PROVONAT a enregistré 1 135 candidatures de volontaires dont 708 hommes et 427 femmes.

Une analyse de ces données montre que les candidats se sont inscrits majoritairement à Lomé (997 candidats, soit 87,8%). La région des Savanes a enregistré la plus faible proportion des inscrits (14 candidats, soit 1,2%).

**Graphique 8 :** Répartition des candidatures enregistrées au PROVONAT par sexe et par région au premier semestre 2013



Source : PROVONAT, calculs DOE

### ▪ Age des candidats

L'âge requis pour bénéficier du programme est compris entre 15 et 35 ans. L'analyse révèle que 47,6 % des postulants au PROVONAT ont un âge compris entre 25 et 29 ans (50,1 % des femmes et 46,1 % des hommes). Seulement 0,3 % des postulants ont un âge compris entre 15 et 19 ans.

Le programme a enregistré également des candidats exclus du bénéfice du programme en raison de leurs âges : il s'agit notamment de ceux âgés de plus de 35 ans qui représentent 6,2 % de l'ensemble des inscrits.

**Tableau 3 :** Postulants au volontariat enregistrés de janvier à juin 2013 selon le groupe d'âge et le sexe

Groupe d'âges	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Moins de 15 ans	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
15 à 19 ans	2	0,3%	1	0,2%	3	0,3%
20 à 24 ans	156	22,0%	103	24,1%	259	22,8%
25 à 29 ans	326	46,0%	214	50,1%	540	47,6%
30 à 35 ans	175	24,7%	88	20,6%	263	23,2%
36 ans et plus	49	6,9%	21	4,9%	70	6,2%
<b>Total</b>	<b>708</b>	<b>100,0%</b>	<b>427</b>	<b>100,0%</b>	<b>1135</b>	<b>100,0%</b>

Source : PROVONAT, calculs DOE

• **Diplôme des postulants au PROVONAT**

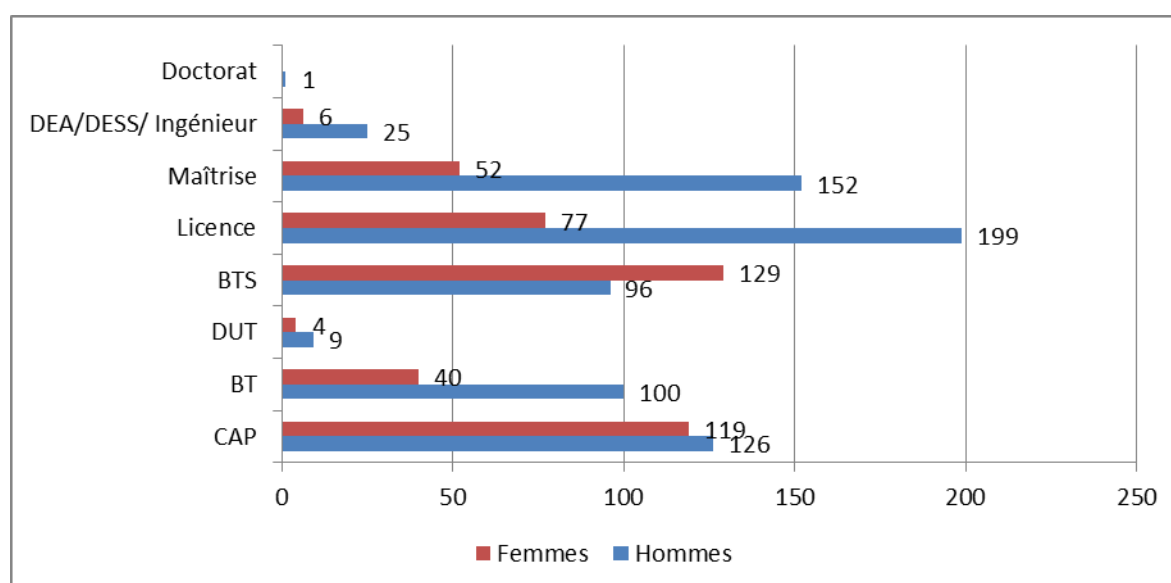
Les candidats détenteurs d'un diplôme inférieur ou équivalent au BAC II (CAP, BT) sont tous issus de l'enseignement technique. Ils représentent 33,9 % des inscrits de la période. Parmi eux, 58,7 % sont des hommes.

Les candidats disposant d'un diplôme universitaire inférieur ou égal au BAC + 4 représentent 63,3 % des inscrits et regroupent les diplômés du BTS, du DUT, de la Licence et de la Maîtrise. Dans cette deuxième catégorie, les hommes prédominent également (63,5 %).

Peu de candidats ayant un diplôme post maîtrise ont postulé au programme ; ils représentent 2,8 % des inscrits et sont titulaires du DEA, du DESS, du diplôme d'ingénieur ou du doctorat. Un seul candidat est titulaire du Doctorat.

Une analyse par sexe montre que 81,3 % des candidats disposant d'un niveau post maîtrise sont des hommes.

**Graphique 9 :** Répartition des candidatures au programme de volontariat selon le diplôme et le sexe

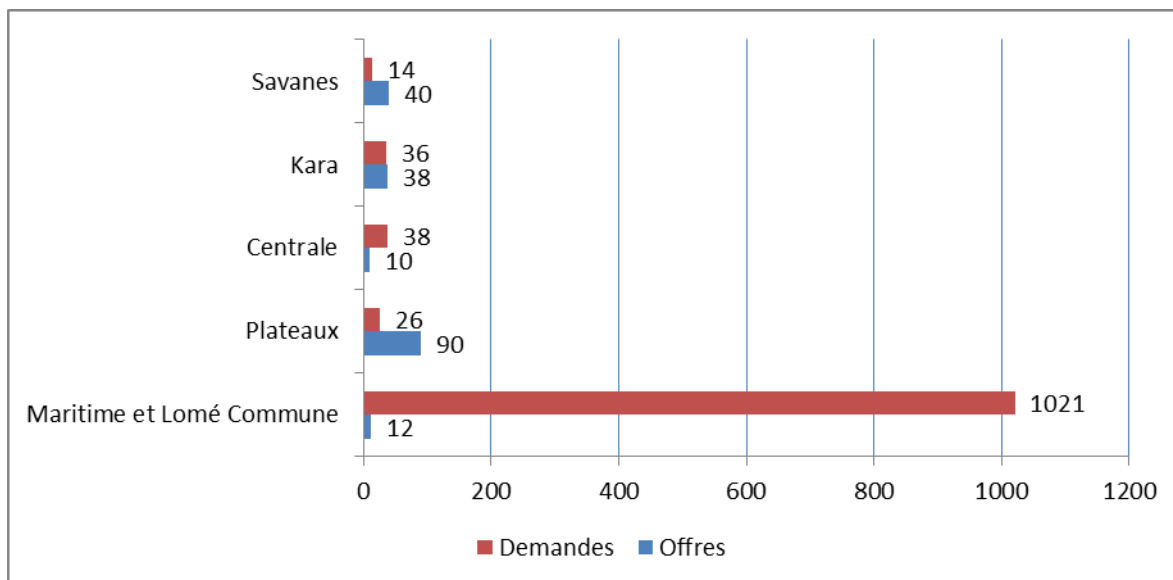


Source : PROVONAT, calculs DOE

- **Offres de postes de volontariat enregistrées**

Les offres de postes de volontariat enregistrées au cours de la période se chiffrent à 190. Ces offres sont largement inférieures aux demandes enregistrées qui sont de 1135. Elles proviennent des structures publiques et de celles d'intérêt général.

**Graphique 10 :** Demandes et offres de volontariat au premier semestre 2013

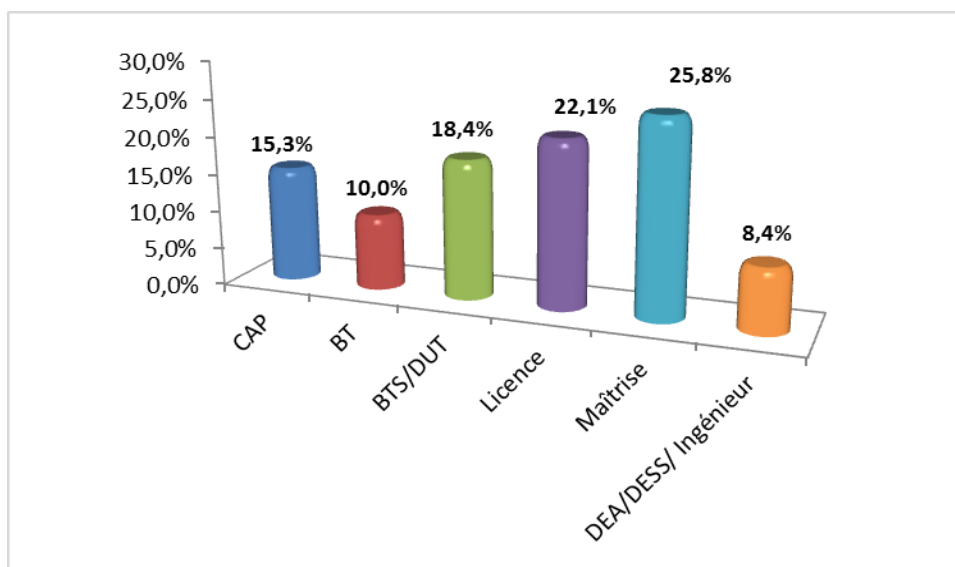


Source : PROVONAT, calculs DOE

- **Diplôme exigé par les offres de postes de volontaire**

Les offres de postes de volontaire enregistrées au cours du premier semestre 2013 requièrent dans 66,3 % des cas, un diplôme universitaire inférieur ou égal au BAC +4. Pour les diplômes inférieurs ou équivalent au BAC II (CAP, BT) et post maîtrise (DEA, DESS, Ingénieur), ce taux est respectivement de 25,3 % et 8,4 %.

**Graphique 11 :** Répartition des offres de poste de volontaire selon le diplôme exigé



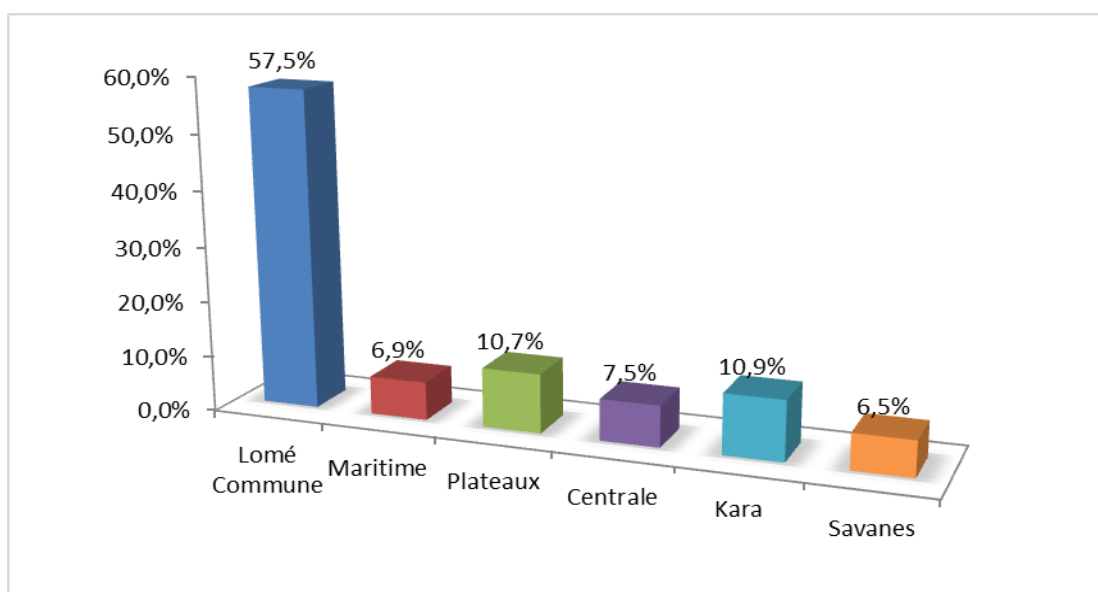
Source : PROVONAT, calculs DOE

▪ **Placements effectués**

Durant les six premiers mois de l'année 2013, le nombre de volontaires placés en stage dans les différentes structures dépasse largement le nombre d'offres de stages enregistrés sur la même période. Un total de 750 volontaires ont été placés.

Lomé Commune est la région ayant accueilli le plus grand nombre de volontaires (57,5%) suivie de la région de la Kara (10,9%) et la région des Plateaux (10,7%). Les régions Centrale et Maritime suivent avec respectivement 7,5% et 6,9% des volontaires placés. La région des Savanes est celle qui a reçu moins de volontaires (6,5 %).

**Graphique 12 :** Répartition des volontaires nationaux selon la région d'affectation



Source : PROVONAT, calculs DOE

Une analyse suivant le sexe révèle que 36,1% des volontaires placés sont des femmes. Elles sont plus placées à Lomé commune (57,2%).

On observe également une répartition presque identique des volontaires hommes placés par région d'affectation que celle des volontaires femmes placées.

**Tableau 4 :** Répartition des volontaires nationaux placés au premier semestre 2013 selon le sexe et la région d'affectation

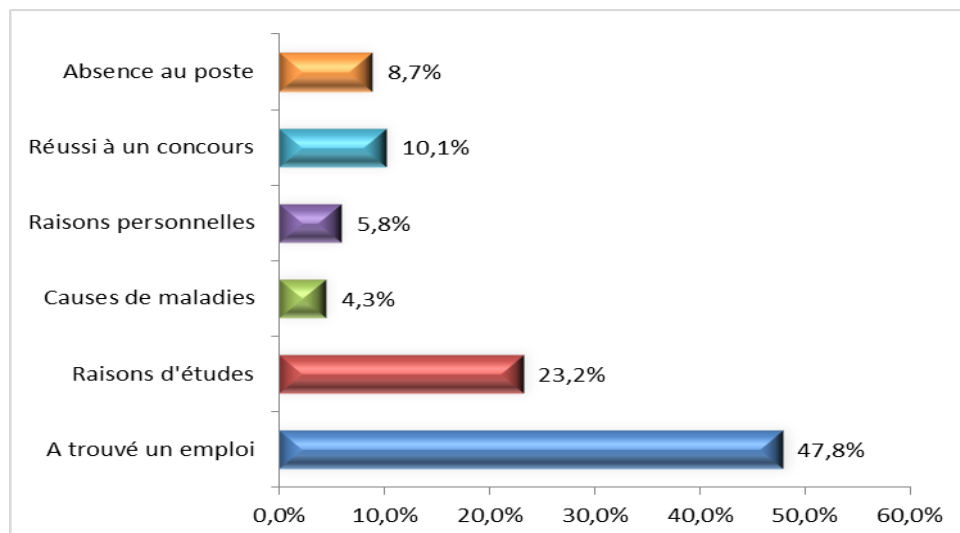
Régions	Hommes	%	Femmes	%	Ensemble	%
<b>Lomé commune</b>	276	57,6%	155	57,2%	431	57,5%
<b>Maritime</b>	36	7,5%	16	5,9%	52	6,9%
<b>Plateaux</b>	50	10,4%	30	11,1%	80	10,7%
<b>Centrale</b>	34	7,1%	22	8,1%	56	7,5%
<b>Kara</b>	48	10,0%	34	12,5%	82	10,9%
<b>Savanes</b>	35	7,3%	14	5,2%	49	6,5%
<b>Total</b>	479	100,0%	271	100,0%	750	100,0%

Source : PROVONAT, calculs DOE

### ▪ Rupture de contrats de volontariat

De janvier à juin 2013, il est enregistré 69 ruptures de contrat de volontaires pour diverses raisons. La plupart de ces ruptures sont survenues du fait de l'embauche des volontaires dans des emplois (47,8 %) ou pour des raisons d'études (23,2 %).

**Graphique 13 :** Répartition des ruptures de contrats de volontariat selon leurs causes



Source : PROVONAT, calculs DOE

### ▪ Cas d'accident de travail

De janvier à juin 2013, dix (10) cas d'accident de travail ont été enregistrés. Ces accidents ont concerné cinq (5) hommes et cinq (5) femmes.

**Tableau 5 :** Répartition du nombre d'accident de travail de volontaires placés au cours du premier semestre 2013

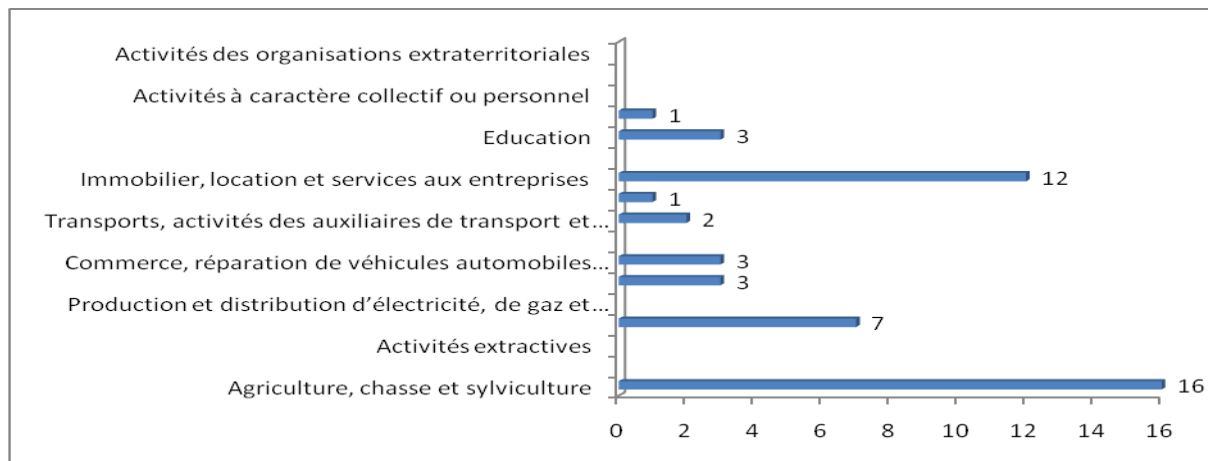
Régions	Sexe		Total
	Hommes	Femmes	
Lomé Commune	1	3	4
Maritime	2	1	3
Plateaux	1	0	1
Centrale	0	0	0
Kara	1	1	2
Savanes	0	0	0
<b>Ensemble</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>10</b>

Source : PROVONAT, calculs DOE

## II-2. ANPGF

L'ANPGF a enregistré au total 48 projets pour financement ou garantie. La majorité des projets est relative aux activités de la branche « agriculture, chasse et sylviculture » (16 projets) et de la branche « immobilier, location et services aux entreprises » (12 projets).

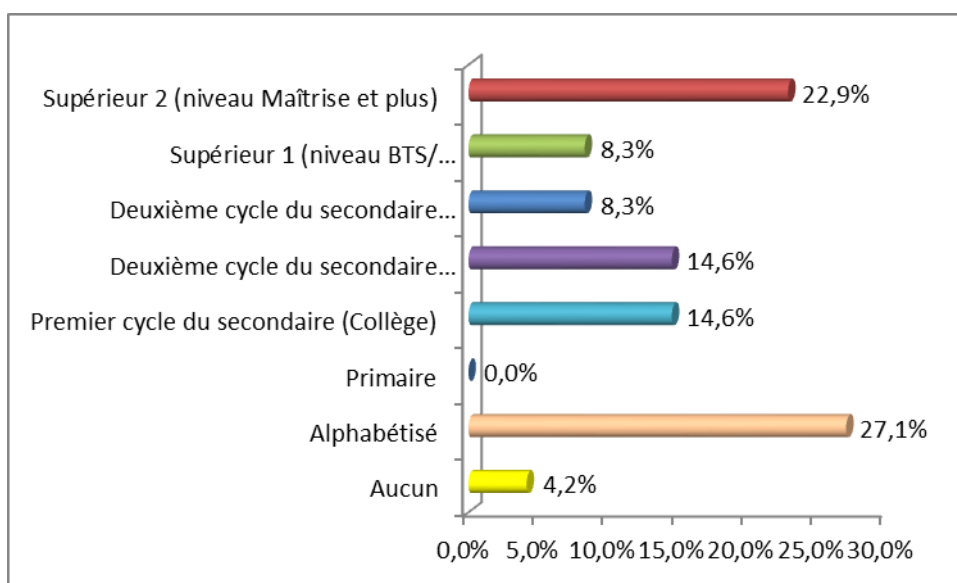
**Graphique 14 :** Répartition de projets enregistrés par l'ANPGF selon la branche d'activités



Source: ANPGF, calculs DOE

La plupart des projets soumis sont portés par des hommes (42 projets). Il est observé au cours du semestre, une proportion notable de projets dont les porteurs n'ont aucun niveau d'éducation formelle mais sont cependant alphabétisés (13 porteurs de projet, soit 27,1% de l'ensemble). Une autre part importante des projets (22,9%) est soumise par les porteurs de niveau BAC + 4 ou plus.

**Graphique 15 :** Répartition des projets enregistrés par l'ANPGF selon le niveau d'instruction



Source: ANPGF, calculs DOE

Parmi les projets qu'elle a enregistrés, l'ANPGF en a garanti un au cours du premier semestre 2013; ce projet garanti est porté par un homme.

L'ANPGF a, en outre, financé 8 projets au cours du semestre répartis entre les branches « agriculture, chasse et sylviculture » (2 projets), « hôtel et restaurant » (2 projets), « activité financière » (2 projets), « construction » (1 projet) et « transport » (1 projet). Les porteurs de ces projets financés sont tous du sexe masculin.

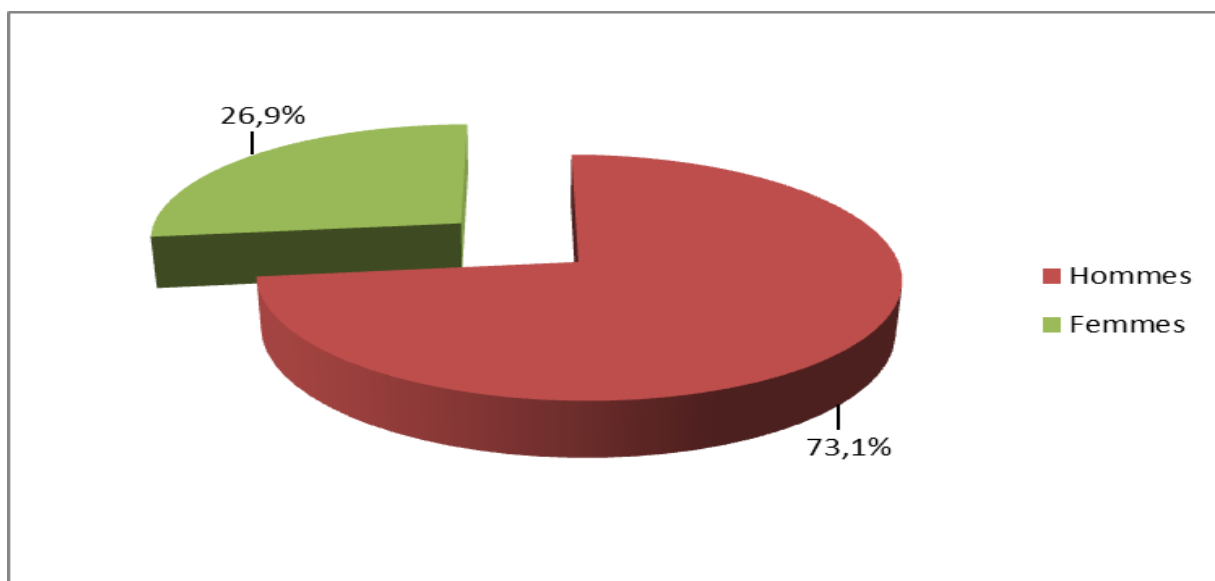
### II-3. FAIEJ

Les informations relatives à la création et gestion d'entreprises provenant du Fonds d'appui aux initiatives économiques des jeunes (FAIEJ) concernent le nombre de jeunes inscrits, le nombre de jeunes formés à la création et gestion de micro entreprises ainsi que le nombre de projets enregistrés et financés par le Fonds.

- **Inscription au FAIEJ**

Seuls les jeunes d'âge compris entre 18 et 35 ans, sans distinction de sexe peuvent bénéficier du mécanisme de formation, d'accompagnement et de financement du FAIEJ. Au premier semestre 2013, le FAIEJ a enregistré 881 candidats dont 26,9% sont des femmes.

**Graphique 16 :** Répartition des inscrits au FAIEJ selon le sexe



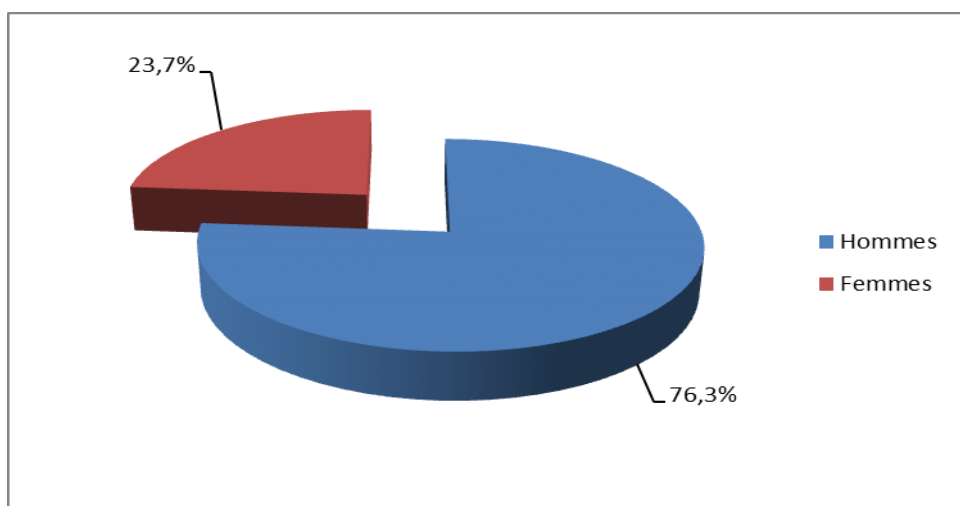
Source: FAIEJ, calcul DOE

- **Formation des jeunes par le FAIEJ**

La formation des jeunes au cours du premier semestre 2013 a porté sur les techniques de création et de gestion de micro entreprise. Au total, 300 jeunes ont bénéficié de cette formation, soit 34,1% des inscrits de la période. Ces bénéficiaires sont tous de niveau supérieur et en majorité des hommes (76,3%).



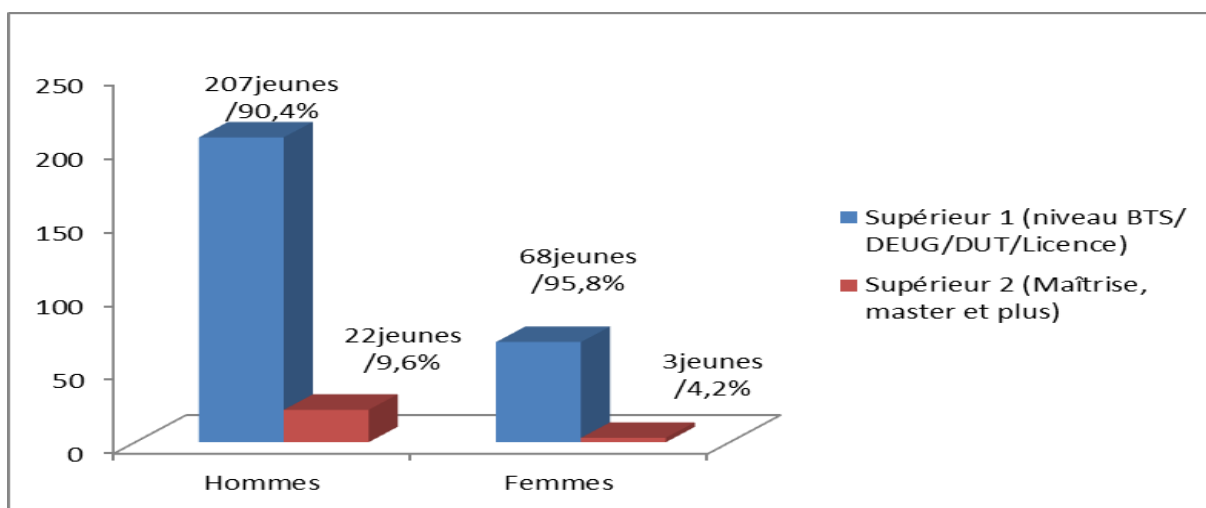
**Graphique 17 :** Répartition des jeunes formés par le FAIEJ selon le sexe



Source: FAIEJ, calcul DOE

Le graphique suivant montre que parmi les jeunes hommes formés, la proportion de ceux qui ont au moins le niveau maîtrise est de 90,4% et parmi les jeunes femmes formées, cette proportion est de 95,8%.

**Graphique 18 :** Répartition des jeunes formés par le FAIEJ selon le diplôme et le sexe

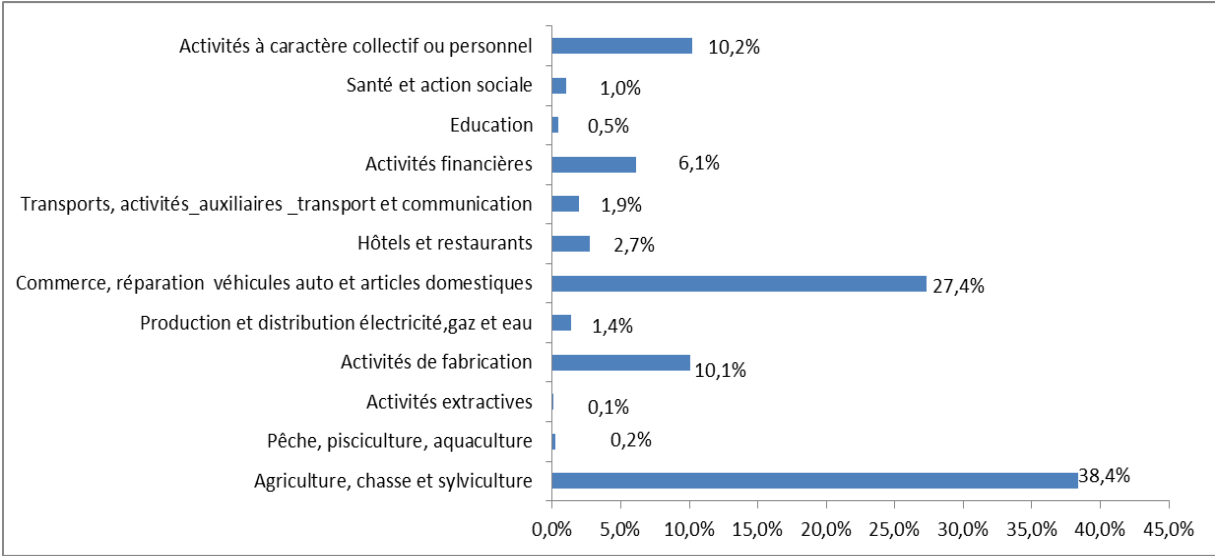


Source: FAIEJ, calcul DOE

- **Projets enregistrés par le FAIEJ**

Les projets enregistrés au FAIEJ sont de diverses branches d'activités. Ainsi, sur 881 projets, la branche « Agriculture, chasse et sylviculture » occupe la première place avec 38,4% des projets suivi de la branche « Commerce, réparation de véhicules automobiles et d'articles domestiques » avec 27,3%. Les branches relatives à la pêche, pisciculture, aquaculture et aux activités extractives sont faiblement représentées, respectivement à 0,2% et 0,1%.

**Graphique 19 :** Répartition des projets enregistrés au FAIEJ selon la branche d'activités



Source: FAIEJ, calcul DOE

## **CHAPITRE III : Marché du travail et formation**

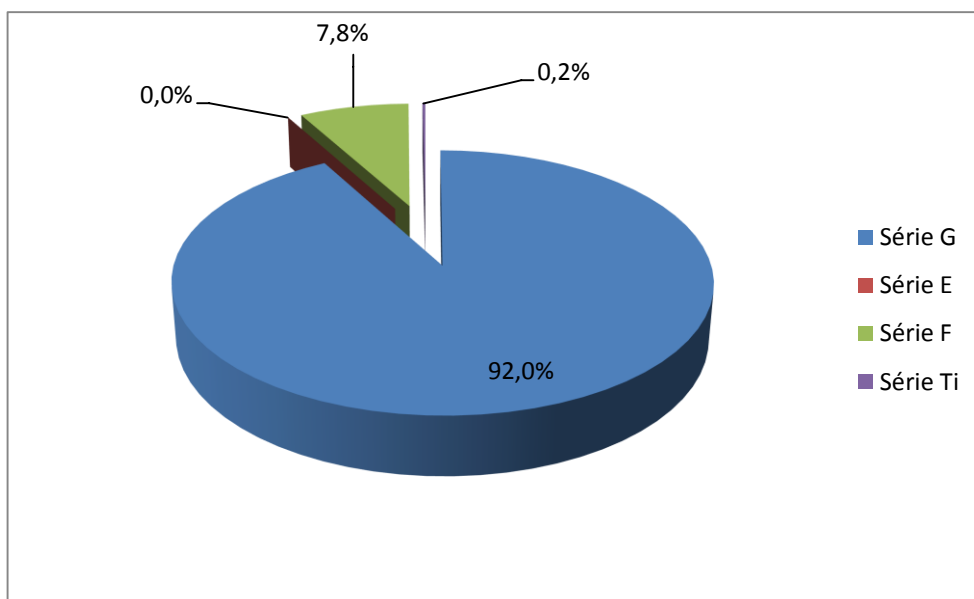
Ce chapitre analyse non seulement les données sur l’alphabétisation et le renforcement des capacités techniques, mais aussi les données sur l’enseignement technique et la formation professionnelle et l’enseignement supérieur. L’analyse des données sur la formation est capitale dans la mesure où le système éducatif a besoin de répondre efficacement aux exigences en main d’œuvre de l’économie. Cette analyse met en exergue la structure du système éducatif togolais et les efforts de renforcement de capacités techniques en adéquation avec le marché du travail.

### III-1. Enseignement technique et formation professionnelle

- **Données relatives aux examens du BAC-I de l’ETFP**

L’année scolaire 2012 / 2013 a vu la participation de 15 383 élèves à l’examen de baccalauréat première partie (BAC I) de l’ETFP. Ces candidats se sont répartis entre les séries G (14 151 élèves, soit 92,0%), F (1 198 élèves, soit 7,8%), Ti (28 élèves, soit 0,2%) et E (6 élèves).

**Graphique 20 :** Proportion des effectifs présentés au BAC I par série de l’ETFP



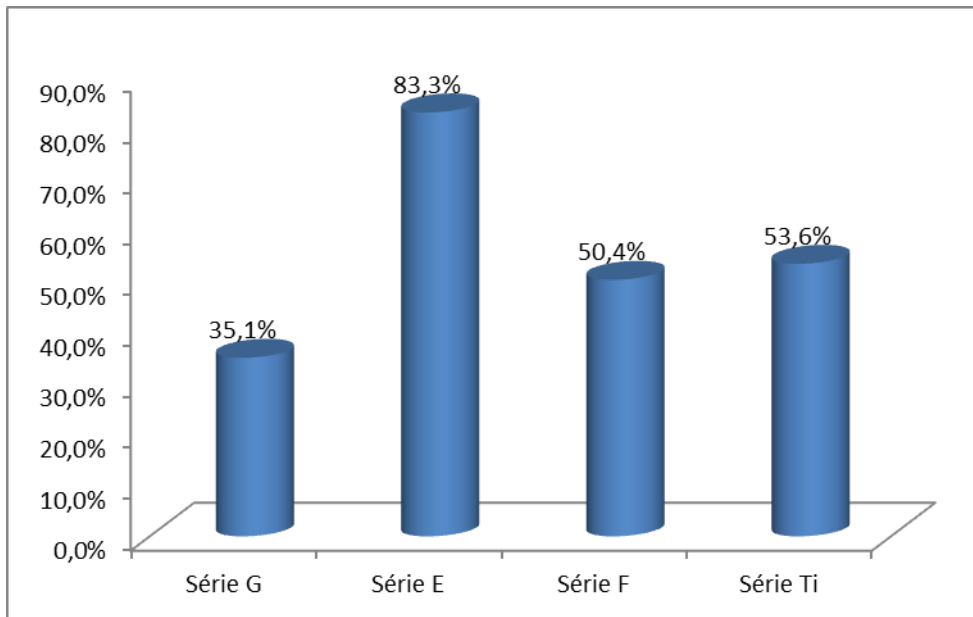
Source : METFPI, calculs DOE

Une analyse suivant les régions montre que 72,5% des élèves candidats de la filière G et 61,5% de ceux de la filière F viennent de Lomé-commune. Quant aux filières E et Ti, seule Lomé commune a présenté des candidats au cours de l’année scolaire 2012 / 2013. Ces constats s’expliqueraient par la concentration des institutions de formation technique dans cette région.

Pour ce qui est de la réussite à cet examen, au total, 5 590 élèves ont décroché leur BAC I, soit un taux de réussite de 36,3% au cours de l’année scolaire 2012 / 2013. Le plus bas taux de

réussite est obtenu dans les séries G (35,1%) tandis que les autres filières ont présenté un taux de réussite supérieur à 50%.

**Graphique 21 :** Taux de réussite aux examens du BAC I par série dans l'ETFP

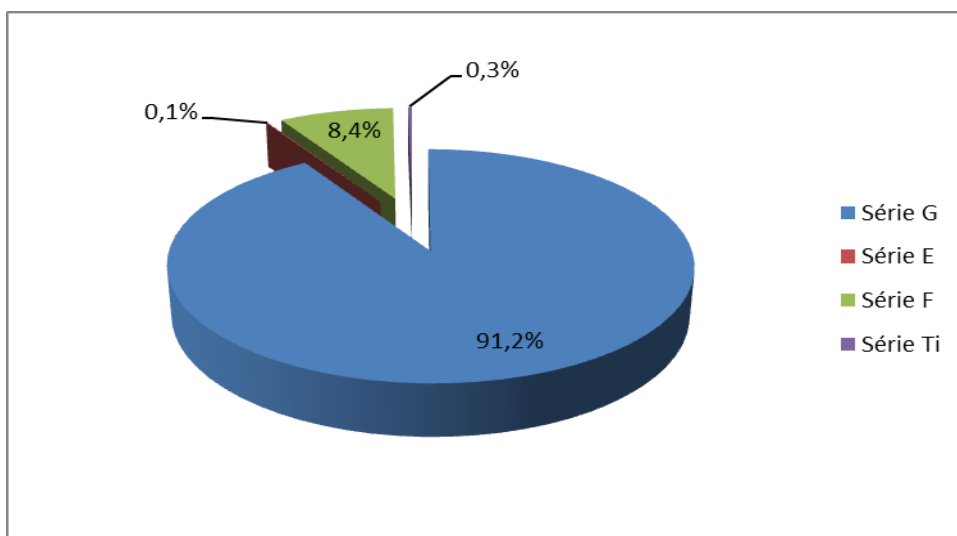


Source : METFPI, calculs DOE

- **Données relatives aux examens du BAC-II dans l'ETFP**

Au cours de l'année scolaire 2012 / 2013, un effectif de 7 053 élèves est présenté à l'examen final de baccalauréat seconde partie (BAC II). La majorité de ces élèves ont fait les séries G soit 91,2% du total de l'effectif contre 8,8% ayant fait les filières E (0,1%), F (8,4%) et Ti (0,3%).

**Graphique 22 :** Proportion des élèves présentés aux examens du BACII dans l'ETFP par série

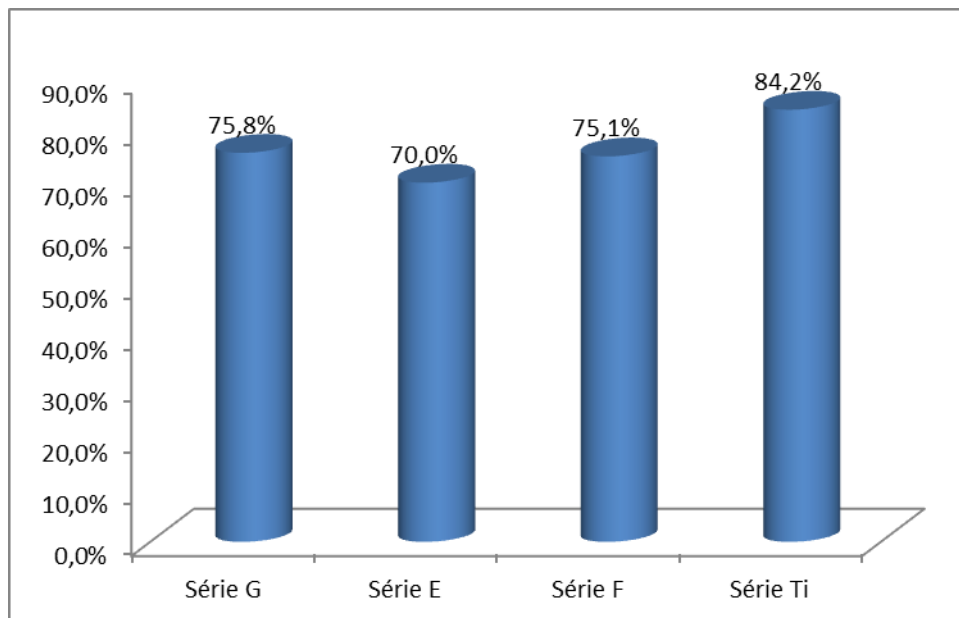


Source : METFPI, calculs DOE

Par rapport aux régions, Lomé-Commune compte le plus grand nombre d'élèves des séries F (75,5%) et G (69,8%) ayant passé les examens du BAC II en 2013.

Sur 7 053 candidats, 5 344 ont réussi à l'examen de BAC II, soit 75,8% de l'ensemble. Toutes les filières techniques ont eu un taux de réussite supérieur ou égal à 70,0%.

**Graphique 23 :** Taux de réussite aux examens du BAC II dans l'ETFP par série



Source : METFPI, calculs DOE

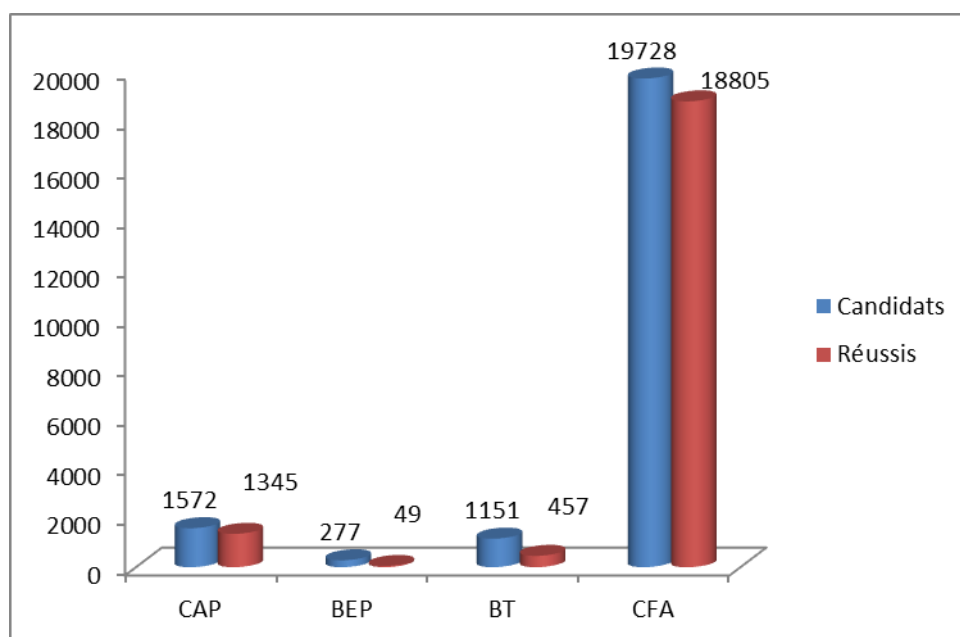
- **Données relatives aux examens de la formation professionnelle**

Au cours de l'année 2012 / 2013, les différents examens de la formation professionnelle organisés par le METFPI ont vu la participation de 22 728 élèves. Parmi eux, 19 728 élèves ont passé les examens du Certificat de formation d'apprentissage (CFA), soit 86,8% des candidats. En ce qui concerne l'examen du CAP, 1 572 candidats ont été enregistrés au cours de l'année scolaire 2012 / 2013. L'examen de BT a connu la participation de 1151 candidats.

Les taux de réussite aux examens du CFA et du CAP sont respectivement de 95,3% et 85,6%.

Les bas taux de réussite ont été observés aux examens du BEP (17,7%) et du BT (39,7%).

**Graphique 24 :** Répartition des effectifs d'élèves présentés et admis selon les différents examens professionnels au cours de l'année 2012/2013



Source : METFPI, calculs DOE

Les examens du BEP et du BT ne sont organisés que dans trois régions notamment Lomé Commune, Plateaux et Kara pour le premier et dans Lomé Commune, Centrale et Kara pour le second.

La région Maritime a enregistré le fort taux de réussite aux examens du CAP (96,8%) et du CFA (100%) tandis que les régions de la Kara et de Lomé Commune ont enregistré les taux de réussite les plus élevés respectivement au BT (66,7%) et au BEP (19,0%). Les plus bas taux de réussite ont été observés pour l'examen du BEP (9,1%) dans la région de la Kara, le BT (19,8%) et le CAP (81,4%) dans la région Centrale et le CFA (92,1%) dans Lomé Commune.

**Tableau 6 :** Taux de réussite aux différents examens du METFPI par région en 2013

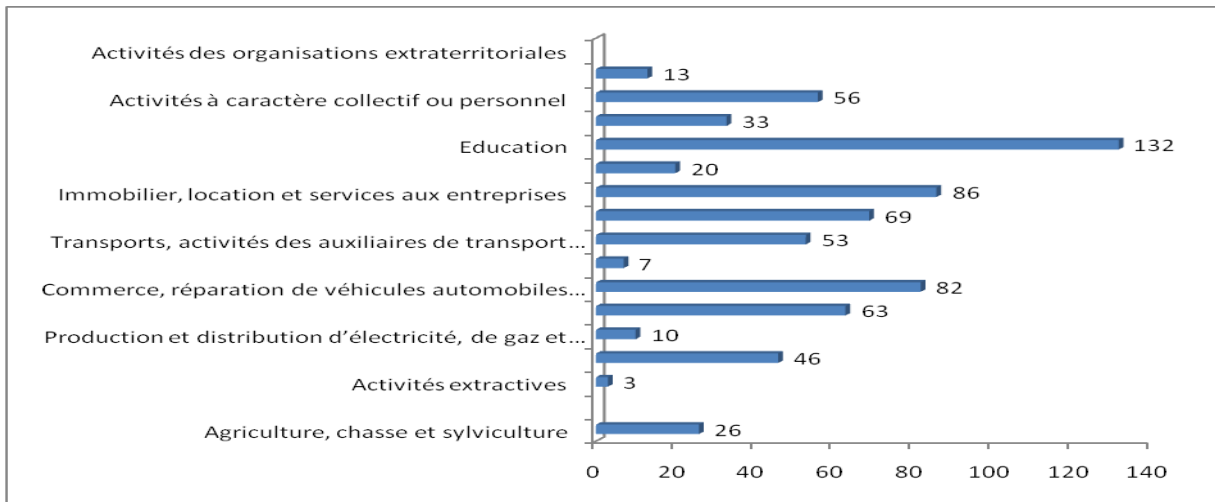
Région	CAP	BEP	BT	CFA
Lomé Commune	83,9%	19,0%	44,5%	92,1%
Maritime	96,8%	-	-	100,0%
Plateaux	90,5%	11,4%	-	97,6%
Centrale	81,4%	-	19,8%	93,6%
Kara	89,6%	9,1%	66,7%	96,9%
Savanes	86,3%	-	-	97,0%
Ensemble	85,6%	17,7%	39,7%	95,3%

Source : METFPI, calculs DOE

### III-2. Renforcement de capacités

L'ANPGF a, par ailleurs, procédé au renforcement de capacité en formant 699 promoteurs d'entreprise au cours du premier semestre. La majorité des formations a été faite à l'endroit des promoteurs des activités de la branche éducation (132 promoteurs), de ceux des activités de la branche immobilier, location et des services aux entreprises (86 promoteurs) et de ceux des activités de la branche commerce, réparation de véhicules automobiles.

**Graphique 25 :** Répartition des promoteurs formés par l'ANPGF selon la branche d'activités de leur entreprise



Source: ANPGF, calculs DOE



## **CHAPITRE IV : Sécurité sociale et dialogue social**

Les questions de sécurité sociale et de dialogue social sont des sujets importants dans le monde du travail. Pourtant, dans les pays en développement, elles ne sont pas suffisamment prises en compte par les acteurs du marché du travail par manque d'informations. Ce chapitre contribue à l'amélioration des connaissances des différents acteurs sur ces questions au Togo. A cet effet, il présente les informations relatives à l'assurance maladie des travailleurs, à l'inspection du travail, aux cotisations et prestations sociales, aux accidents de travail, aux négociations syndicales et à l'affiliation aux organisations patronales. Il y est aussi présenté quelques statistiques de la fonction publique.

#### **IV-1 Assurance maladie des travailleurs et retraités**

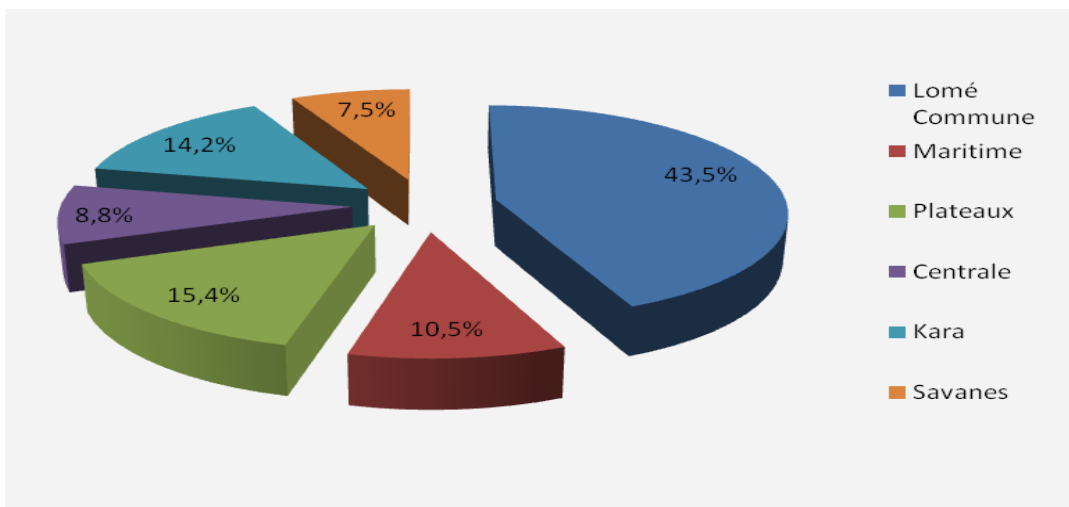
L'assurance maladie des travailleurs est proposée par plusieurs compagnies d'assurances privées. En plus de ces compagnies d'assurances, il est mis en place au profit des agents du secteur public et parapublic du Togo, l'Institut national d'assurance maladie (INAM) opérationnel depuis 2011.

- **Fonctionnaires en activité inscrits à l'INAM**

L'INAM comptait dans sa base, 50 543 travailleurs en activité au 31 décembre 2012; à ce chiffre, se sont ajoutés 2 777 nouveaux travailleurs inscrits entre janvier et juin 2013. Ainsi, à la date du 30 juin 2013, au total 53 320 fonctionnaires en activité dont 16,7% de femmes se sont inscrits à l'INAM.

L'espace de Lomé Commune et la région Maritime regroupent plus de la moitié (54%) des fonctionnaires inscrits tandis que la région des savanes compte moins de fonctionnaires inscrits (7,5%). Ceci se justifie par la forte concentration des fonctionnaires dans les régions de Lomé Commune et Maritime.

**Graphique 26 :** Répartition des fonctionnaires inscrits à l'INAM par région à la date du 30 juin 2013



Source : INAM, calculs DOE

#### ▪ Retraités inscrits à l'INAM

Concernant les retraités, l'INAM comptait 9 224 inscrits dans sa base au 31 décembre 2012. Entre janvier et juin 2013, l'INAM a enregistré 1 363 nouveaux retraités.

Les retraités de la tranche d'âge 60-69 ans sont les plus nombreux avec un effectif de 5 900 soit 55,7% des inscrits tandis que ceux de la tranche d'âge 80 ans ou plus sont les moins nombreux avec 203 inscrits soit 1,9%.

**Tableau 7** : Répartition des retraités inscrits à l'INAM selon la tranche d'âge et par sexe à la date du 30 juin 2013

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Ensemble
Moins de 55 ans	1 021	33	1 054
55 à 59 ans	1 475	546	2 021
60 à 69 ans	4 286	1 614	5 900
70 à 79 ans	1 090	319	1 409
80 ou plus	154	49	203
<b>Total</b>	<b>8 026</b>	<b>2 561</b>	<b>10 587</b>

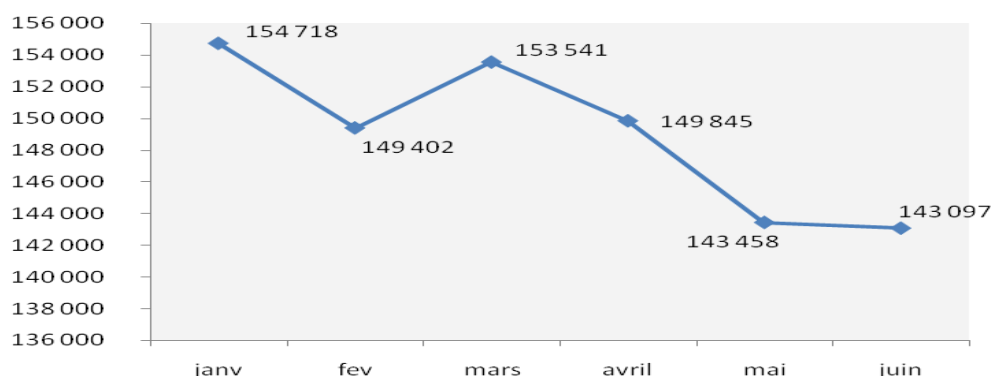
Source : INAM, calculs DOE

#### ▪ Les bénéficiaires de l'assurance maladie

L'analyse du graphique 27 révèle que de janvier à juin 2013, le nombre de ceux qui ont bénéficié des prestations de l'INAM a décru de manière globale.

En effet, de 154 718 en janvier, ce nombre est passé à 149 402 en février 2013 avant de remonter à 153 541 en mars 2013. A partir du mois de mars, il a baissé régulièrement pour s'établir à 143 097 en juin 2013.

**Graphique 27 :** Répartition de l'effectif des bénéficiaires de l'INAM de janvier à juin 2013



Source : INAM, calculs DOE

## IV-2 Inspection du travail

L'une des tâches des inspecteurs du travail est de traiter les conflits entre employeurs et employés. Ainsi, les inspecteurs du travail ont traité 338 conflits entre employeurs et employés de janvier à juin 2013. Dans Lomé Commune, plus de conflits ont été traités (143) tandis que dans la région des Plateaux, il est dénombré moins de conflits traités (13).

**Tableau 8 :** Répartition des conflits employeurs/employés traités par région entre janvier et juin 2013

Régions	Nombre de conflits
Lomé commune	143
Maritime	72
Plateaux	13
Centrale	17
Kara	42
Savanes	51
Total	338

Source : DGT, calculs DOE

### • Contrats de travail visés

Les services d'inspection du travail ont visé au total 1 594 contrats nationaux dont 1 327 contrats à durée déterminée (CDD) et 267 contrats à durée indéterminée (CDI) entre janvier et juin 2013. Lomé Commune à elle seule, a connu l'enregistrement de 79,3% des contrats visés tandis que la région de la Kara est celle où moins de contrats ont été visés avec un taux de 1,8%.

La Direction générale du travail a visé 60 contrats des expatriés au cours du premier semestre 2013.

**Tableau 9** : Répartition des contrats de nationaux visés par la durée du contrat et par région de janvier à juin 2013

Régions	Type de contrat	
	durée déterminée	durée indéterminée
<b>Lomé commune</b>	1 100	164
<b>Maritime</b>	34	40
<b>Plateaux</b>	38	04
<b>Centrale</b>	23	44
<b>Kara</b>	21	07
<b>Savanes</b>	111	8
<b>Total</b>	<b>1 327</b>	<b>267</b>

Source : DGT, calculs DOE

#### ▪ Fermeture d'entreprises et licenciements

De janvier à juin 2013, six (6) entreprises ont fermé dont cinq (5) de statut mixte pour des motifs économiques et une de statut individuelle pour détournement de fonds du gérant.

Des licenciements ont eu lieu au cours de cette période. La DGT a enregistré 522 cas de licenciements dont 121 cas ont touché les femmes. Ce sont les travailleurs de la catégorie socio professionnelle « employés » qui ont subi plus de licenciements (47,9% des cas) suivis des ouvriers (21,1% des cas). Il y a eu moins de cadres supérieurs licenciés (4,2% des cas).

**Tableau 10** : Répartition des licenciements enregistrés de janvier à juin 2013 selon la Catégorie socio-professionnelle (CSP) et par sexe

Catégorie socio-professionnelle (CSP)	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Cadre supérieur</b>	14	8	22
<b>Cadre moyen et agent de maîtrise</b>	52	15	67
<b>Ouvrier</b>	96	14	110
<b>Employé</b>	180	70	250
<b>Manœuvre et assimilé</b>	59	14	73
<b>Total</b>	<b>401</b>	<b>121</b>	<b>522</b>

Source : DGT, calculs DOE

#### ▪ Motif des licenciements

Plusieurs motifs justifient les licenciements des travailleurs parmi lesquels les plus importants recensés sont : motif personnel, malversation, salaire, insuffisance professionnelle.

Au cours du premier semestre 2013, le nombre de travailleurs licenciés pour motif personnel est de 217. Les travailleurs licenciés pour insuffisance professionnelle sont au nombre de 147.

**Tableau 11** : Répartition des licenciements enregistrés de janvier à juin 2013 selon le motif et par sexe

Motifs de licenciement <sup>1</sup>	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>Motif Personnel</b>	168	49	217
<b>Malversation</b>	40	14	54
<b>Salaire</b>	42	14	56
<b>Insuffisance Professionnelle</b>	119	28	147
<b>Autres</b>	32	16	48
<b>Total</b>	<b>401</b>	<b>121</b>	<b>522</b>

Source : DGT, calculs DOE

### IV-3 Négociations syndicales et grèves observées

Les syndicats sont essentiels pour promouvoir le dialogue social et défendre les intérêts des travailleurs d'une nation. Au Togo, il existe six (6) centrales syndicales.

Au cours du premier semestre 2013, il y a eu 22 négociations syndicales entre employeurs et travailleurs.

Les branches d'activités dans lesquelles il y a eu plus de négociations sont celles de la « fabrication » (5 négociations), de la « construction » (5 négociations) et de « l'éducation » (4 négociations).

**Tableau 12** : Répartition des négociations syndicales entre employeurs et travailleurs par branche d'activité

Branche d'activités	Nombre de négociations
<b>Agriculture, chasse et sylviculture</b>	2
<b>Activités de fabrication</b>	5
<b>Construction</b>	5
<b>Activités financières</b>	1
<b>Immobilier, location et services aux entreprises</b>	2
<b>Activités d'administration publique</b>	2
<b>Education</b>	4
<b>Santé et action sociale</b>	1
<b>Total</b>	<b>22</b>

Source : DGT, calculs DOE

Au cours du premier semestre 2013, la DGT a enregistré six (6) cas de grèves de travailleurs : trois grèves de durée respective d'une journée, de trois jours et de plus de trois jours dans le

<sup>1</sup> les modalités sont définies par la DGT selon les cas

secteur privé, deux grèves de trois jours dans le secteur parapublic et une grève de plus de trois jours dans le secteur public.

**Tableau 13** : Répartition des grèves observées selon la branche d'activité et la durée

Branche d'activités	Durée de la grève								
	1 jour			3 jours			Plus de 3 jours		
	Public	Parapublic	Privé	Public	Parapublic	Privé	Public	Parapublic	Privé
<b>Agriculture, chasse et sylviculture</b>						1			
<b>Construction</b>			1						
<b>Immobilier, location et services aux entreprises</b>					1				1
<b>Education</b>					1				
<b>Santé et action sociale</b>							1		
<b>Total</b>			1		2	1	1		1

Source : DGT, calculs DOE

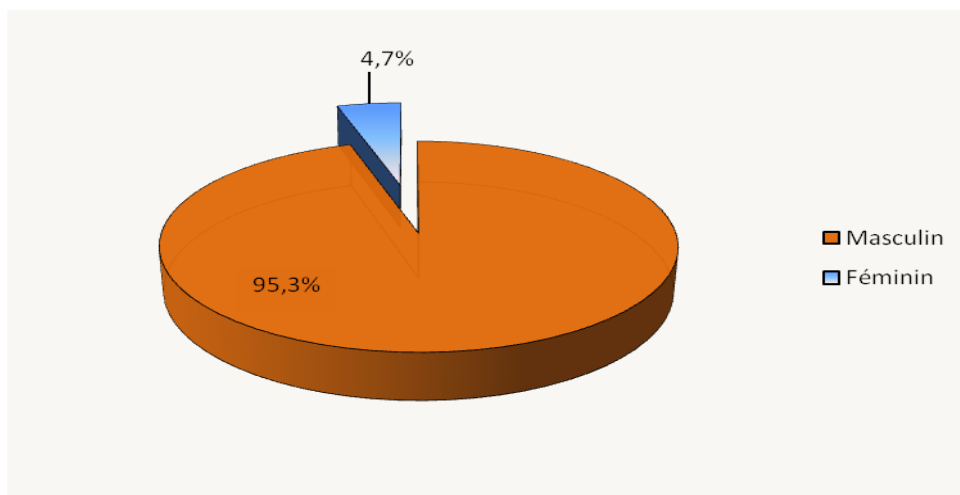
#### IV-4 Affiliations au Conseil national du patronat

Une organisation patronale est une association qui regroupe les entreprises dont l'activité est classée dans une même catégorie professionnelle.

Le Conseil national du patronat togolais comporte quatorze (14) organisations patronales parmi lesquelles cinq (5) seulement ont accepté répondre aux questionnaires de collecte d'informations qui leur ont été adressées.

A la date du 30 juin 2013, ces cinq organisations comptaient 275 entreprises dont 13 soit 4,7% sont dirigées par des femmes.

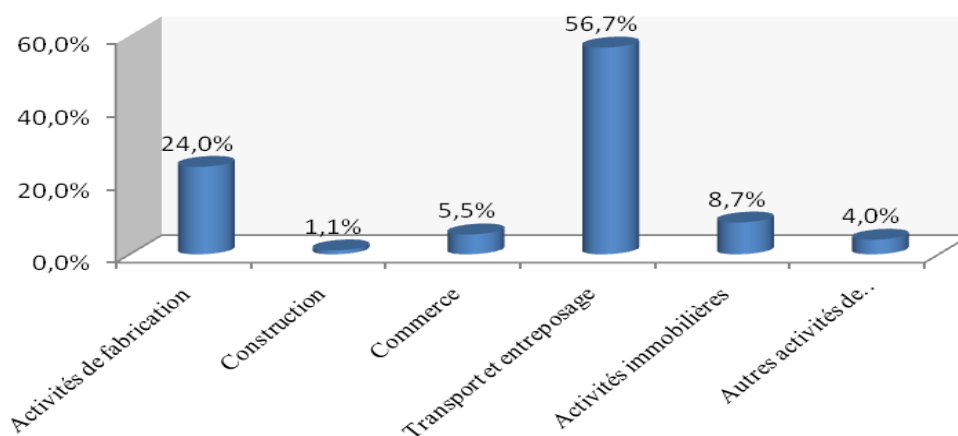
**Graphique 28 :** Répartition des entreprises des organisations patronales selon le sexe du chef de l'entreprise



Source : CNP, calculs DOE

L'analyse selon la branche d'activité montre que la majorité de ces entreprises sont dans la branche « Transport et entreposage » (56,7%) suivies de celles de la branche « Activités de fabrication » (24,0%). La branche « Construction » (1,1%) est la moins représentée au cours du premier semestre 2013.

**Graphique 29 :** Répartition des entreprises des organisations patronales selon la branche d'activité



Source : CNP, calculs DOE

#### IV-5 Fonction publique

A la date du 30 juin 2013, la fonction publique comptait 35 146 travailleurs dont 35 046 fonctionnaires et 100 contractuels. Les femmes sont faiblement représentées par rapport aux hommes avec 18,9% du personnel.

Les fonctionnaires de la catégorie B sont les plus nombreux (41,6% du personnel) suivis des agents de la catégorie A2 (22,4% du personnel).



**Tableau 14** : Répartition du personnel de la fonction publique selon la catégorie et le sexe à la date du 30 juin 2013

Catégories	Fonctionnaire			Contractuel		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
<b>Catégorie A1</b>	4 092	503	4 595	na	na	na
<b>Catégorie A2</b>	6 391	1 457	7 848	na	na	na
<b>Catégorie B</b>	11 637	2 949	14 586	na	na	na
<b>Catégorie C</b>	3 189	1 173	4 362	na	na	na
<b>Catégorie D</b>	3 100	555	3 655	na	na	na
<b>Total</b>	<b>28 409</b>	<b>6 637</b>	<b>35 046</b>	<b>82</b>	<b>18</b>	<b>100</b>

Source : Fonction publique, calculs DOE

De janvier à juin 2013, la fonction publique a procédé au recrutement de 694 nouveaux agents dont un contractuel. Parmi ces agents recrutés, il n'y a que 3 agents permanents et près de la moitié (46,9%) est de la catégorie C. Aucun agent de catégorie D n'a été recruté au cours de cette période.

**Tableau 15** : Répartition des nouveaux agents recrutés dans la fonction publique de janvier à juin 2013 selon la catégorie, par statut et par sexe

Catégorie	Fonctionnaire			Contractuel		
	Homme	Femme	Ensemble	Homme	Femme	Ensemble
<b>Catégorie A1</b>	109	18	127	na	na	na
<b>Catégorie A2</b>	85	18	103	na	na	na
<b>Catégorie B</b>	102	33	135	na	na	na
<b>Catégorie C</b>	253	72	325	na	na	na
<b>Catégorie D</b>	0	0	0	na	na	na
<b>Agents permanents</b>	3	0	3	na	na	na
<b>Total</b>	<b>552</b>	<b>141</b>	<b>693</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

Source : Fonction publique, calculs DOE

L'effectif du personnel de la fonction publique en juin 2013 est en baisse par rapport à son niveau de décembre 2012 où cet effectif était de 38 135 agents; soit 3 693 travailleurs sortis du système. Cette baisse de l'effectif du personnel s'expliquerait en partie par des départs à la retraite.

## **CHAPITRE V : Indicateurs socio-économiques**

Certains indicateurs socio-économiques sont des outils qui servent d'arguments dans les négociations salariales et de conditions de travail entre employés et employeurs. Ces indicateurs sont les prix moyens des produits de première nécessité, l'indice harmonisé des prix à la consommation et le taux d'inflation. En plus de ces indicateurs, il est également présenté dans ce chapitre, les projets agricoles exécutés et les entreprises créées au cours du semestre.

### **V-1 Prix moyens des produits de première nécessité**

Un produit de première nécessité est un produit de consommation de base jugé indispensable à la survie des habitants d'une nation donnée. Il concerne généralement les aliments ou les produits d'hygiène et peut varier selon les pays.

Entre janvier et juin 2013, les prix moyens mensuels des produits tels que le maïs, le mil, le riz importé, la viande de bœuf et l'huile végétale (Nioto) ont baissé tandis que ceux du riz local, des tomates, des ignames, de la farine du manioc, du haricot et du bois de chauffe ont connu une hausse. Les prix des produits pétroliers et le gaz sont quant à eux restés stables sur la période.

Le prix du kilogramme (kg) du maïs a légèrement baissé en passant de 190F à 184F, soit une baisse de 3,2%.

Le prix du kg du mil a baissé progressivement de 409F en janvier à 364F en juin, soit une baisse de 11,0%.

Le prix du litre de l'huile rouge (zomi) a connu une baisse d'environ 16% de janvier à juin 2013. Il a dans un premier temps, connu une baisse en début du semestre en passant de 1 017 F en janvier à 975 F en mars et a ensuite chuté à 850 F en avril avant de se stabiliser à 858 F en fin du semestre.

Le prix du kg du riz importé brisé a également connu une baisse d'environ 9% au cours du semestre en passant de 584 F en janvier 2013 à 506 F en avril avant de remonter à 554 F en mai et finir à 533 F en juin.

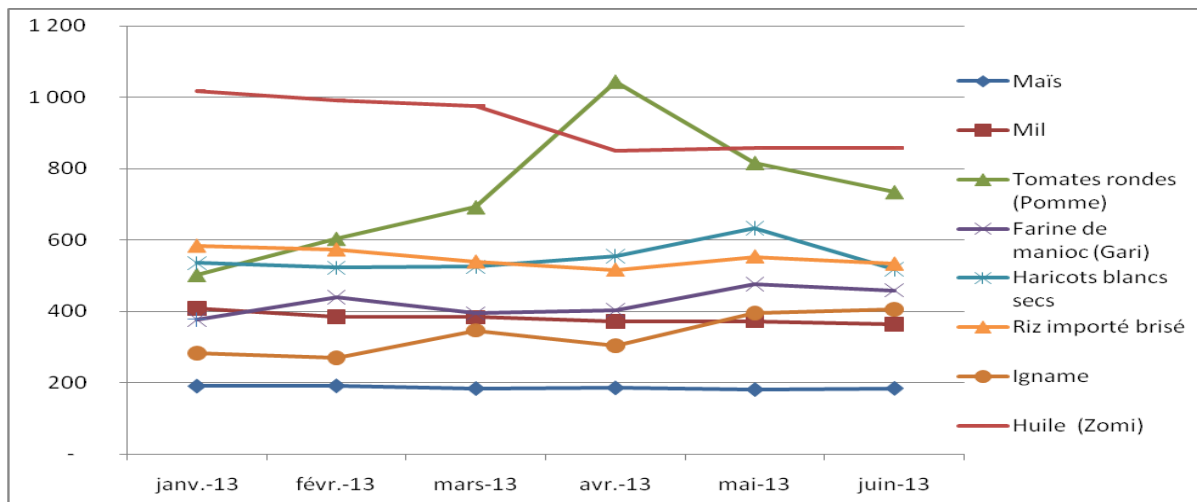
Le prix du kg du haricot blanc sec a baissé de 3,3% dans la même période en passant de 535 F en début du semestre à 517 F en juin 2013.

Le prix du kg de la tomate (pomme) a augmenté de 46% au cours de la période étudiée. L'évolution de ce prix s'est faite en deux temps. Premièrement, il a régulièrement augmenté passant de 503 F en janvier à 1 043 F en avril avant de baisser à 816 F en mai et à 734 F en juin.

Le prix du kg d'igname a également augmenté de 43,7% entre janvier et juin 2013 en passant de 283 F à 346 F en mars pour atteindre 406 F en juin.

Le prix du kg de la farine de manioc (gari) est passé de 377 F en janvier à 477 en mai pour s'établir à 459 F en juin.

**Graphique 30 :** Evolution des prix moyens des produits de première nécessité de janvier à juin 2013



Source : DGCSN, calculs DOE

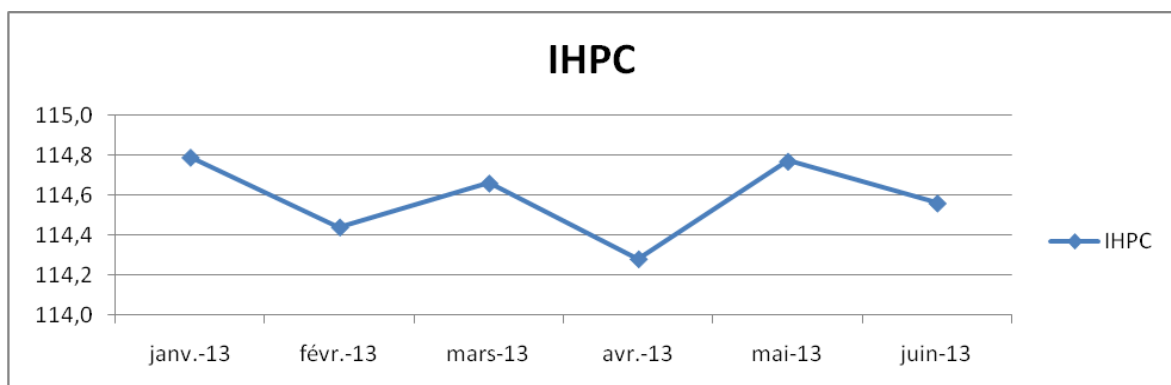
## V-2 Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)

L'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) est un indice des prix à la consommation calculé dans les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Il sert à comparer l'inflation entre les Etats de l'union et devrait permettre à indexer les salaires et les pensions.

L'IHPC a évolué en dent de scie au cours du premier semestre 2013 avec des pics en janvier, mars et mai. En moyenne, l'IHPC est passé de 114,8 en janvier à 114,6 en juin.

Par rapport au deuxième semestre de 2012, l'IHPC moyen a connu une hausse de 2,2% en passant de 112,1 à 114,6.

**Graphique 31 :** Evolution de l'IHPC de janvier à juin 2013



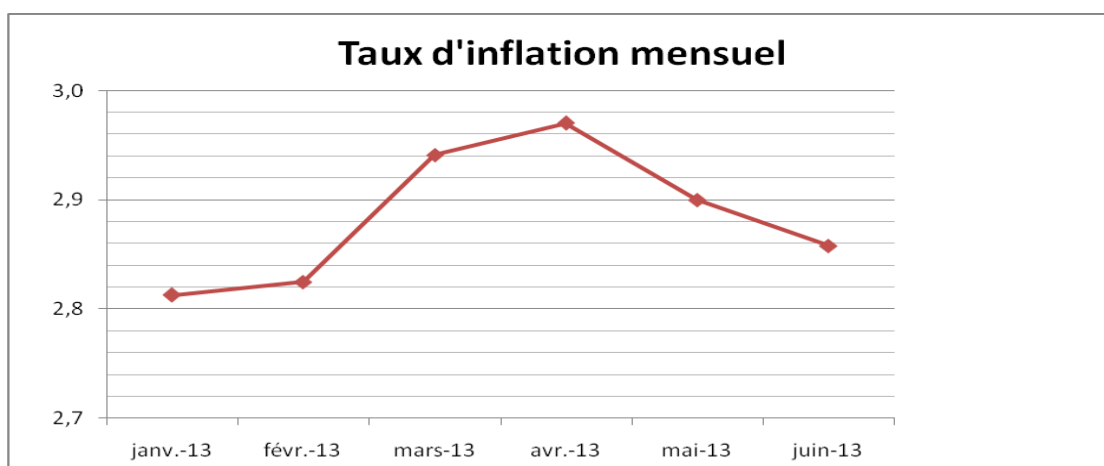
Source : DGCSN, calculs DOE

### V-3 Taux d'inflation mensuel

Au premier semestre 2013, le taux d'inflation mensuel a augmenté dans un premier temps de 0,2 point entre janvier et avril avant de baisser de 0,1 point entre les mois d'avril et juin.

Comparé au premier semestre 2012, le taux d'inflation semestriel est passé de 2,1% à 2,9% au premier semestre 2013, soit une hausse 0,8 points.

**Graphique 32 :** Evolution du taux d'inflation mensuel de janvier à juin 2013



Source : DGCSN, calculs DOE

### V-4 Projets agricoles

L'exécution des projets agricoles fait partie de la stratégie de réduction du chômage par la création d'emplois. Parmi les projets mis en œuvre par le Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP) au cours du premier semestre 2013, figurent :

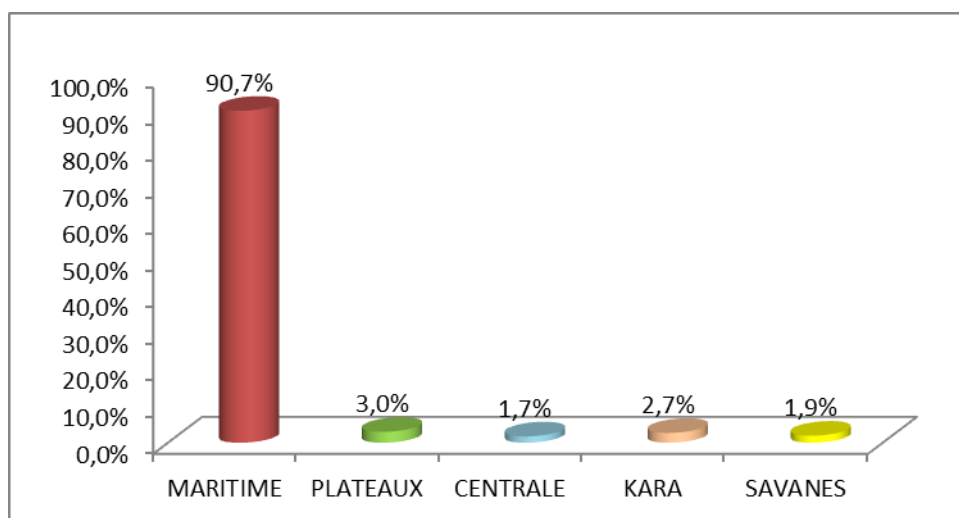
- le Projet d'appui au développement agricole au Togo (PADAT) ;
- le Projet d'appui au secteur agricole (PASA) ;
- le Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest – Projet TOGO (PPAAO) ;
- les Zones d'aménagement agricoles planifiées (ZAAP);
- le Projet de développement des plantes à racines et tubercules (PRT);
- le Projet d'aménagement de la basse vallée du fleuve mono (PBVM);
- le Projet d'aménagement et de réhabilitation des terres agricoles de Mission Tové (PARTAM);
- le Projet d'aménagement de la plaine de Djagblé ;
- le Projet de Développement Rural Intégré (PDRI-NO) ;
- le Projet de Développement Rural Intégré (PDRI-K).

## V-5 Création d'entreprises

### ▪ Répartition spatiale des entreprises créées et enregistrées

Au cours du premier semestre de l'année 2013, le CFE a enregistré 3 063 entreprises. En se référant à la zone d'implantation des entreprises enregistrées, il est constaté que la plupart (90,7%) sont dans la région Maritime. Une faible proportion ne dépassant pas 3,0% des entreprises est observée dans chacune des autres régions.

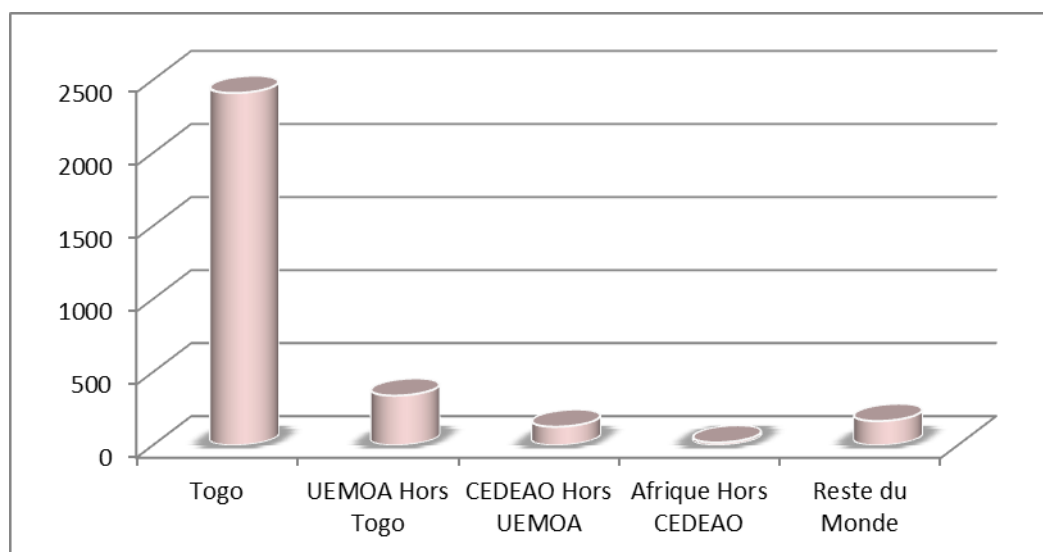
**Graphique 33** : Répartition des entreprises créées et enregistrées au CFE selon la région d'implantation



Source : CFE, calculs DOE

Les promoteurs de ces entreprises sont de différentes nationalités. La majorité des entreprises sont créées par des nationaux (2 411 entreprises, soit 78,7%). Les entreprises créées par les promoteurs des autres pays de l'UEMOA sont au nombre de 340, soit 11,1%. Les entreprises créées par les promoteurs de la zone Afrique hors CEDEAO sont les moins représentées (19 entreprises, soit 0,6%).

**Graphique 34 :** Répartition des entreprises enregistrées au CFE selon la nationalité des promoteurs



Source : CFE, calculs DOE

L'analyse selon l'âge des promoteurs montre que le plus jeune a 18 ans et le plus âgé, 78 ans. Les promoteurs de la tranche d'âge 35-39 ans sont les plus nombreux.

Selon le sexe, un promoteur sur quatre est une femme. Parmi les femmes, on rencontre plus les femmes de la tranche d'âge de 40-44 ans suivies de celles de la tranche d'âge de 30-34 ans. Par contre chez les hommes, les promoteurs de 35-39 ans sont plus présents.

**Tableau 16 :** Répartition des entreprises selon la tranche d'âge et par sexe du promoteur

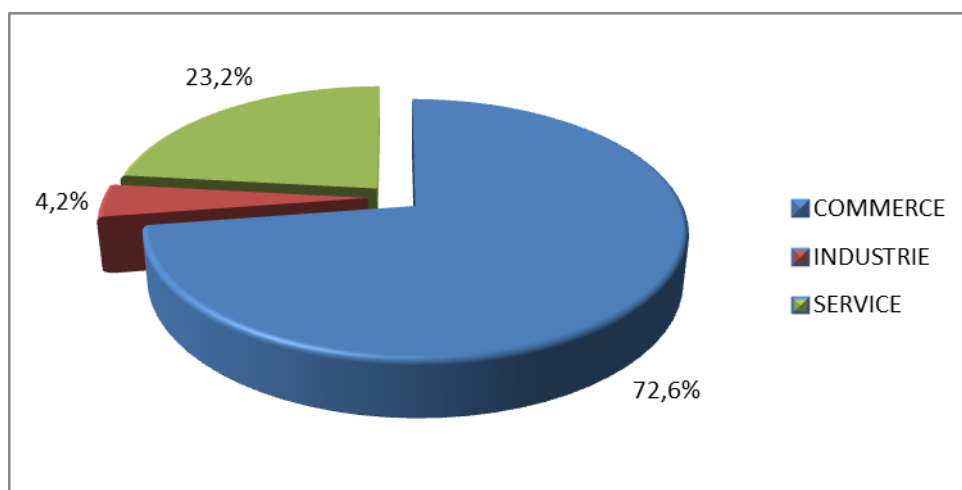
Tranche d'âge	Sexe		Total
	FEMININ	MASCULIN	
15-19 ans	0	10	10
20-24 ans	51	86	137
25-29 ans	105	329	434
30-34 ans	132	458	590
35-39 ans	120	508	628
40-44 ans	135	333	468
45-49 ans	99	221	320
50-54 ans	60	182	242
55-78 ans	63	171	234
<b>Total</b>	<b>765</b>	<b>2298</b>	<b>3063</b>

Source : CFE, calculs DOE

▪ **Entreprises enregistrées selon le secteur d'activité**

Trois secteurs d'activités se partagent l'ensemble des entreprises enregistrées. Il s'agit du secteur du commerce, du secteur des services et du secteur des industries, avec respectivement des proportions de 23,2%, 72,6% et 4,2%.

**Graphique 35 :** Répartition des entreprises enregistrées selon le secteur d'activité

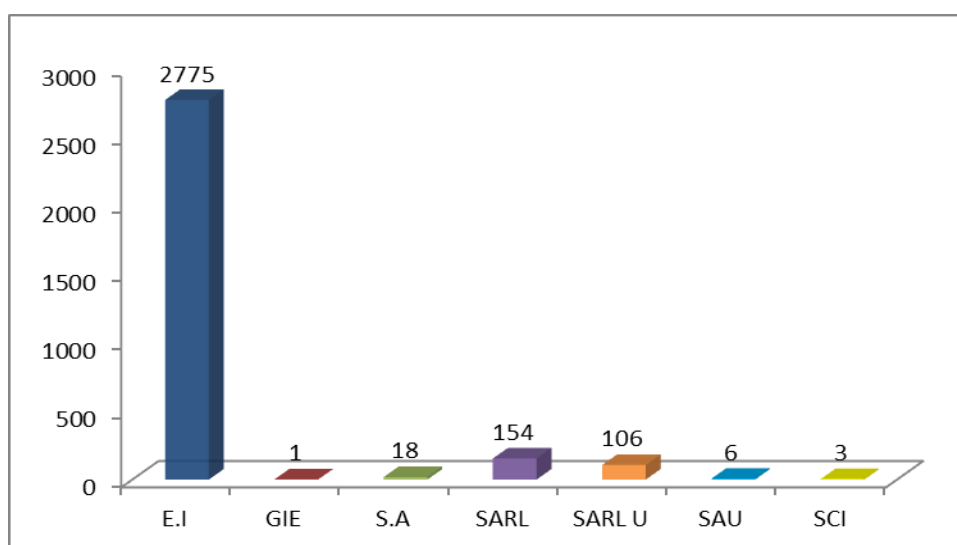


Source : CFE, calculs DOE

#### ▪ **Entreprises enregistrées selon la forme juridique**

Les entreprises enregistrées au CFE au cours du semestre sont majoritairement des Entreprises individuelles (E.I). Ainsi, sur dix (10) entreprises enregistrées, neuf (09) sont des entreprises individuelles. Il est dénombré 154 Sociétés à responsabilité limitée (SARL) et 106 Sociétés à responsabilité limitée unipersonnelle (SARL U) enregistrées, soit respectivement 5,6% et 3,5% de l'ensemble. Il a été également enregistré 18 Sociétés anonymes (S.A). Il est observé l'enregistrement, dans de faibles proportions, d'autres formes juridiques telles que la Société anonyme unipersonnelle (SAU), la Société civile immobilière (SCI) et le Groupement d'intérêt économique (GIE).

**Graphique 36 :** Répartition des entreprises enregistrées selon la forme juridique



Source : CFE, calculs DOE



# ANNEXES

**Tableau 17** : Répartition des DE enregistrés à l'ANPE selon le diplôme le plus élevé obtenu

<b>Diplôme le plus élevé</b>	<b>Effectif</b>	<b>Pourcentage</b>
NON DECLARE	28	0,5%
BAC	1 179	21,9%
BEP	12	0,2%
BEPC	204	3,8%
BP	2	0,0%
BT	113	2,1%
BTS	816	15,2%
CAE	1	0,0%
CAP	250	4,6%
CAPACITE	15	0,3%
CEPD	44	0,8%
CFA	24	0,5%
CQP	3	0,1%
DEA	29	0,5%
DEP	3	0,1%
DESS	27	0,5%
DEUG	75	1,4%
DOCTORAT	3	0,1%
DSTA	3	0,1%
DTS	45	0,8%
DUT	87	1,6%
INGENIEUR DE CONCEPTION	66	1,2%
INGENIEUR DES TRAVAUX	35	0,7%
LICENCE	628	11,7%
LICENCE PROFESSIONNELLE	463	8,6%
MAITRISE	698	13,0%
MASTER	122	2,3%
SANS DIPLÔME	410	7,6%
Total	5 385	100,0%

Source: ANPE, calcul DOE

**Tableau 18 :** Effectif des élèves présentés à l'examen final du baccalauréat premier parti (BAC I) au cours de l'année scolaire 2012/2013 par région et par sexe

Région	Série G (G1, G2, G3)			Série E			Série F (F1 à F4)			Série Ti		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
Lomé Commune	4543	5713	10256	6	0	6	714	23	737	28	0	28
Maritime	282	250	532			0			0			
Plateaux	559	524	1083			0			0			
Centrale	378	473	851				229	7	236			
Kara	394	650	1044				138	6	144			
Savanes	160	225	385				77	4	81			
<b>Total</b>	<b>6316</b>	<b>7835</b>	<b>14151</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>1158</b>	<b>40</b>	<b>1198</b>	<b>28</b>		<b>28</b>

Source: METFPI, calcul DOE

**Tableau 19 :** Effectif des élèves présentés à l'examen final du baccalauréat second parti (BAC II) au cours de l'année scolaire 2012/2013 par région et par sexe

Région	Série G (G1, G2, G3)			Série E			Série F (F1 à F4)			Série Ti		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
Lomé Commune			4493			10			446			19
Maritime			370						9			
Plateaux			530									
Centrale			379						71			
Kara	279	263	542				48	2	50			
Savanes	64	55	119				15	0	15			
<b>Total</b>			<b>6433</b>			<b>10</b>			<b>591</b>			<b>19</b>

Source: METFPI, calcul DOE

**Tableau 20 :** Effectif des élèves ayant passé et réussi l'examen final du baccalauréat première partie (BAC I) au cours de l'année scolaire 2012/2013 par région et par sexe

Région	Série G (G1, G2, G3)			Série E			Série F (F1 à F4)			Série Ti		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
Lomé Commune	1604	2024	3628	5	0	5	372	14	386	15		15
Maritime	111	87	198			0			0			0
Plateaux	176	151	327			0			0			0
Centrale	161	152	313			0	121	4	125			0
Kara	139	243	382			0	66	2	68			0
Savanes	51	67	118			0	24	1	25			0
<b>Total</b>	<b>2242</b>	<b>2724</b>	<b>4966</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>583</b>	<b>21</b>	<b>604</b>	<b>15</b>		<b>15</b>

Source: METFPI, calcul DOE

**Tableau 21 :** Effectif des élèves ayant passé et réussi l'examen final du baccalauréat deuxième partie (BAC II) au cours de l'année scolaire 2012/2013 par région et par sexe

Région	Série G (G1, G2, G3)			Série E			Série F (F1 à F4)			Série Ti		
	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total	Garçon	Fille	Total
Lomé Commune			3522			7			332			16
Maritime			229			0			9			0
Plateaux			390			0			0			0
Centrale			283			0			83			0
Kara	178	193	371			0	18	1	19			0
Savanes	52	30	82			0	1	0	1			0
<b>Total</b>			<b>4877</b>			<b>7</b>			<b>444</b>			<b>16</b>

Source: METFPI, calcul DOE

**Tableau 22 :** Effectif des élèves présentés aux autres examens finaux au cours de l'année scolaire 2012/2013 par région

Région	CAP		BEP		BT		CFA	
	Candidats	Réussis	Candidats	Réussis	Candidats	Réussis	Candidats	Réussis
Lomé Commune	217	182	231	44	672	299	7888	7268
Maritime	31	30	0	0	0	0	2686	2686
Plateaux	283	256	35	4	0	0	4112	4012
Centrale	618	503	0	0	344	68	1475	1381
Kara	270	242	11	1	135	90	1625	1574
Savanes	153	132	0	0	0	0	1942	1884
<b>Total</b>	<b>1572</b>	<b>1345</b>	<b>277</b>	<b>49</b>	<b>1151</b>	<b>457</b>	<b>19728</b>	<b>18805</b>

Source: METFPI, calcul DOE

**Tableau 23 :** Répartition des jeunes formés selon le niveau d'instruction et le sexe

N°	Niveau d'instruction	Hommes	Femmes	Ensemble
1	Supérieur 1 (niveau BTS/ DEUG/DUT/Licence)	207	68	275
2	Supérieur 2 (Maîtrise, master et plus)	22	3	25
	<b>Total</b>	<b>229</b>	<b>71</b>	<b>300</b>

Source: FAIEJ, calcul DOE

